



À lire aujourd'hui

La Tribune

+
mercredi

SHERBROOKE
9 février 2000
90e ANNÉE - No 299
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes
Tarif Floride 1,75 \$ (week-end 2\$)

Pour tout vendre il vous faut...

Les petites annonces

La Tribune

564-0999

11857

Les policiers blâment le maire

Le syndicat prétend que Jean Perrault a commis une ingérence coûteuse dans l'affaire Roy

Sherbrooke

Les dirigeants de l'Association des policiers de la région sherbrookoise accusent le maire Jean Perrault d'avoir bousillé les chances d'une réconciliation simple et rapide entre Huguette Roy et le policier qui avait placé la conseillère municipale dans sa mire

en affichant sa photo sur un babillard du quartier général. Le syndicat prétend qu'en exigeant des excuses publiques, le maire de Sherbrooke a commis de l'ingérence dans la gestion de la Régie de police et engendré une série de dépenses inutiles.

«J'ai la profonde conviction que le maire Perrault a saboté nos efforts en exigeant un sacrifice sur la place publi-

que. Oui, un de nos membres a manqué de respect envers Mme Roy mais le maire de Sherbrooke a aussi manqué de respect envers sa conseillère en s'indignant à outrance, en se substituant à la victime et en réclamant une sanction plus sévère que la principale concernée», déclare le président de l'Association des policiers, Réjean Roux.

Ce dernier assure ne pas connaître

l'identité du policier fautif mais soutient que les indications qui lui ont été transmises par l'intermédiaire de l'avocat Conrad Chapdelaine, à qui le policier ayant rédigé la note manuscrite «on va te pointer au radar ma c... de Bonne femme» s'est déclaré, ne laissent pas de doute sur son sentiment de repentir.

«Me Chapdelaine est lié au secret

professionnel et doit protéger l'identité du policier mais il m'a avisé qu'une personne avait communiqué avec lui. Cette personne regrette le geste qu'elle a posé, elle est profondément désolée et, selon les dires de Me Chapdelaine, elle était prête à faire amende honorable auprès de Mme Roy. Si le commentaire

Les policiers... (suite en A2)



«Il porte le germe de ce que le public reproche souvent aux policiers...»

BLÂME SÉVÈRE ET CASIER JUDICIAIRE POUR DANIEL JOYAL (A3)

L'AUTO DE LA MAIRESSE DE MARTINVILLE VANDALISÉE



Photo La Tribune, Jean-François Gagnon
La mairesse de Martinville, Arlette Champagne-Lessard, est outrée. Elle juge inacceptable le vandalisme dont elle a été victime durant la nuit de lundi à hier. En médaillon, l'une des rayures faites sur la voiture de la mairesse.

«Les méthodes d'intimidation ne m'impressionnent pas»

Jean-François GAGNON
Martinville

La mairesse de Martinville est outrée! Au sortir de l'assemblée régulière de son conseil municipal, lundi soir, pendant lequel de longs et houleux débats avaient eu lieu, Arlette Champagne-Lessard a constaté que sa voiture avait été vandalisée.

La peinture de son véhicule était rayée, en deux endroits, soit sur la portière arrière ainsi que sur une aile, du côté du passager. De plus, l'automobile de Mme Champagne-Lessard avait un pneu crevé, qui a d'ailleurs, par la suite, dû être changé, parce que trop endommagé.

La mairesse de Martinville, qui suspecte au moins une personne, en rapport avec ces événements, estime à au-delà de 1000 \$ le coût des réparations pour remettre sa voiture en état.

La police appelée
Après avoir constaté les dommages

à son automobile, vers 1h hier matin, la dame a appelé la Sûreté du Québec. C'est le poste de la SQ de Coaticook qui a répondu à l'appel.

On confiait hier, du côté du poste de police coaticookois, qu'une enquête s'amorçait, en lien avec cette affaire. On prévoyait l'interrogation de certaines personnes pouvant fournir des renseignements précieux.

«Cette enquête sera traitée en priorité, assurait l'enquêteur du poste de police coaticookois, Daniel Cloutier. Une mairesse qui se fait réserver un tel traitement est une chose rare, méritant largement notre attention.»

L'homme faisait ensuite remarquer que des liens de plus en plus étroits existent entre les MRC et la SQ.

Incidemment, Mme Champagne-Lessard siège sur le comité responsable de la sécurité publique et de la police, dans la MRC de Coaticook.

Dans tous ses états
«C'est une chose tout à fait inacceptable, ce qui m'est arrivé lundi soir, lance avec amertume la dame de Martin-

ville. Je fais un lien direct entre cet événement et ce qui se passe en ce moment au sein de mon conseil municipal.»

Le conseil municipal martinillois vit actuellement une division profonde, aux prises avec un projet de développement domiciliaire qui oppose deux groupes d'élus.

Ainsi, lundi soir, un expert extérieur au conseil de l'endroit, en l'occurrence François Thomas, de la MRC de Coaticook, était une nouvelle fois de passage à Martinville pour mettre en garde l'instance décisionnelle de procéder trop rapidement, dans ce dossier. Mais ses avertissements seront restés sans résultats.

«Les méthodes d'intimidation qu'on vient d'utiliser contre moi ne m'impressionnent pas, prévient la mairesse. Je vais continuer de tenir le flambeau.»

Cette dernière déclare beaucoup aimer sa municipalité et croire qu'elle possède un potentiel de développement intéressant. C'est pour ces raisons qu'elle n'abandonnera pas le navire au cœur de la tempête.

Lisée ne croit plus à un référendum gagnant

Jean-François Lisée, l'ex-conseiller de Lucien Bouchard, croit que le Parti québécois devrait renoncer à tenir un référendum sur la souveraineté. Dans son dernier ouvrage intitulé «Sortie de secours» ou «Comment échapper au déclin du Québec», l'auteur suggère plutôt un référendum sur un éventuel rapatriement d'une vingtaine de pouvoirs. UN TEXTE EN A11.



LES SPORTS

Potapov a cru ne jamais revenir (C1)



Saint-Élie-d'Orford

Le meurtre de Christian Fontaine pourrait être lié au crime organisé (A2)



Météo / C7

FRAIS

-2

6h58

17h04



12 fév 19 fév 27 fév 06 mars



TAURUS SE 2000
4 PORTES

- V-6, 3.0L
- Pédale ajustable
- Miroir chauffant
- Siège électrique
- Bien équipé
- Vitre de porte électrique
- Rég. de vitesse, volant réglable
- Air climatisé

PLAN COMPTANT

11 938\$ txs Sedan

12 758\$ txs Break

Disponible chez



33, rue Principale Sud, Windsor 845-5432
Extérieur : 348-FORD (3673)

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
(division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente.....3,52 \$
T.P.S.....25 \$
T.V.Q.....28 \$
Coût à l'abonné.....4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: Livraison immédiate

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Le meurtre de Christian Fontaine apparaît lié au crime organisé

Sherbrooke

Le meurtre de Christian Fontaine, âgé de 26 ans, trouvé sans vie dans son lit lundi, le visage ensanglanté, pourrait être relié à des activités et à des liens qu'il entretenait avec le monde du crime organisé.

C'est là une hypothèse qu'ont retenue les enquêteurs du Service de police de la région sherbrookaise (SPRS) qui poursuivent leurs vérifications et la rencontre de témoins pour élucider ce meurtre.

Le policier Marc Bérubé, porte-parole du SPRS, a également confirmé que le meurtre du jeune homme avait été commis avec une arme à feu et que la victime était connue des milieux policiers.

Au moment d'écrire ces lignes, il n'avait pas été possible de connaître les premiers résultats de l'autopsie mais il semblerait que la victime avait des marques de violence à la tête et au thorax, blessures fatales provoquées par des balles provenant d'une arme à feu.

Pour le moment, il n'y a aucun témoin important qui a été appréhendé mais les policiers doivent rencontrer de nombreux témoins.

On sait que la victime occupait la maison louée du 1641 chemin Laliberté Nord, à Saint-Élie-d'Orford depuis une vingtaine de mois et que deux autres individus y résidaient.

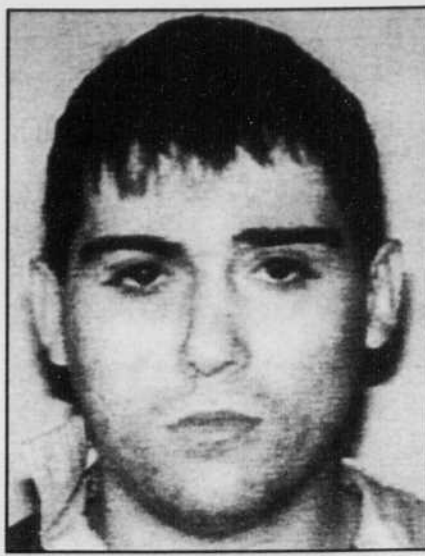
C'est l'un d'eux qui, après le petit déjeuner, lundi, par pressentiment ou par curiosité, est monté à l'étage, pour découvrir Christian Fontaine inanimé, le visage ensanglanté, dans son lit.

On est d'autant plus étonné de cette découverte que la maison de ferme était équipée de caméras de surveillance. Dans la chambre de la victime, se trouvaient trois moniteurs propres à retransmettre les images captées par les caméras. Il y avait aussi des matraques et des bâtons de baseball.

Dehors, se trouvaient quatre chiens de garde.

Des questions

Les questions que l'on pourrait se poser restent des grands classiques: à quand remonte le décès? L'assassin était-il familial avec les lieux? Savait-il s'y prendre avec les chiens? Était-il



Christian Fontaine

bien connu de sa victime qui lui aurait ouvert la porte? Ou était-il convaincu grâce à une complicité que la victime dormait à poings fermés et qu'il serait facile de l'éliminer dans son lit? Qui, avant le meurtre, l'a vu vivant pour la dernière fois?

Il ne faut pas se surprendre s'il y a une quinzaine d'enquêteurs qui ont été assignés à cette affaire.

Il ne faut tout de même pas oublier que de découvrir un assassin, quand il est question de crime organisé, c'est pas du gâteau.

Le capitaine André Castonguay, responsable de la Division des enquêtes criminelles du SPRS, supervise le travail des détectives.

Quant à la scène de crime, les techniciens y ont poursuivi leur travail hier.

Un homme jeune au passé chargé...

Sherbrooke

Christian Fontaine, qui a été trouvé mort assassiné à sa résidence de Saint-Élie-d'Orford lundi, était connu dans le milieu judiciaire.

Il était hypothéqué d'un dossier judiciaire s'étalant de 1993 à 1997 pour

divers délits.

Sa dernière condamnation remontait au 1er avril 1997 alors qu'il a encouru une amende de 150 \$ pour possession d'une arme non enregistrée.

En 1996, il a écoupé de peines de trois mois de détention pour recel, entrave et possession d'une arme prohibée.

Fontaine avait reçu en 1994 une condamnation à 16 mois pour trafics de stupéfiants, de drogue et de drogue à autorisation restreinte.

Et il avait été condamné en 1993 à des peines de 12 mois pour vol qualifié, séquestration et deux effractions.

La 143 rouverte à la circulation sur le site du déraillement

Bromptonville

Une modification dans la stratégie de récupération du chlorate de sodium déversé lors du déraillement de train survenu dimanche, à Bromptonville, a permis de lever le périmètre de sécurité et de rouvrir la route 143, vers 15 h 15 hier après-midi, entre le chemin des Écossais et le chemin du Cimetière, aux limites de Sherbrooke et de Bromptonville.

Il va de soi que les six personnes touchées par l'évacuation des deux maisons situées dans ce périmètre ont pu réintégrer leur domicile au même moment.

M. Clément Nault, le maire de Bromptonville, a expliqué que les spécialistes, après avoir de nouveau analysé la stratégie de récupération des quelque 60 à 75 tonnes de chlorate de sodium, ont convenu qu'il fallait mettre de côté la pelle mécanique et confier le travail à des hommes qui le feraient à la petite pelle.

«Plus longue dans le temps, cette méthode comportait des avantages: élimination totale du risque d'explosion, levée des barrages routiers et permission pour les six résidents de réintégrer leur maison.»

C'était donc une journée doublement ensoleillée hier pour bien des gens.

M. Nault a ajouté que tout allait bien, que la situation était vraiment bien circonscrite par les divers spécialistes et qu'il était permis de croire à un rétablissement de la circulation ferroviaire de marchandises pour demain, jeudi.

16 wagons à récupérer

Une fois le chlorate de sodium ré-



Imacom-Daguerre, par Martin Blache

Les activités de nettoyage se poursuivaient, hier, sur le site du déraillement survenu dimanche à Bromptonville.

cupéré et acheminé chez EKA Chimie Canada de Valleyfield, sera mis en branle le gigantesque jeu de mécano visant à récupérer les 16 wagons de la compagnie ferroviaire Chemin de fer Saint-Laurent Atlantique qui avaient quitté les rails dimanche, vers 14 h 15.

Le train se dirigeait vers Sherbrooke.

Cette vaste opération se déroulera sur une dizaine de jours mais comme la circulation ferroviaire et routière se fera normalement, les conséquences pour les citoyens seront presque inexistantes.

Rien n'a encore été avancé pour expliquer la cause du déraillement. Hier, des gens de la compagnie ferroviaire ont circulé dans une fourgonnette spécialement équipée pour rouler sur les rails et ont examiné à la loupe le chemin de fer allant du lieu du déraillement vers Sherbrooke.

Saisie monstre de matériel porno chez un chauffeur d'autobus scolaire

Pierreville (PC)

Des accusations de possession et de production de matériel pornographique juvénile ont été portées en début d'après-midi, hier, au palais de justice de Sorel contre Yvan Boisclair, âgé de 31 ans, un chauffeur d'autobus scolaire de Pierreville.

Il devra revenir en cour vendredi matin pour sa comparution officielle devant un juge de la cour du Québec et pour son enquête sur détention. Hier, il a comparu devant un juge de paix.

Ces accusations font suite à la plus grosse saisie jamais réalisée par la Sûreté du Québec en la matière. La seconde plus importante avait eu lieu en 1999 à Jonquière au cours de laquelle 14 000 fichiers avaient été saisis. Lundi, ce sont 21 000 fichiers informatisés contenant du matériel pornographique juvénile qui ont été retrouvés par l'escouade des crimes organisés dans la résidence de Boisclair.

Les limiers ont saisi les disques durs, les disquettes et les CD ROM, l'ordinateur du suspect, plus de 500 cassettes vidéo et des albums de photographies. Le nombre exact de cassettes et de photographies montrant de la pornographie juvénile est encore inconnu puisque celles-ci n'ont pas été analy-

sées entièrement. Tel que l'a précisé l'agent Daniel Lamirande, chargé des affaires publiques à la Sûreté du Québec, il est par contre assuré que les cassettes vidéo et les albums contiennent bel et bien des photographies d'enfants nus dans des positions explicites.

Longue enquête

Cette enquête a été entreprise il y a six mois à la suite d'une plainte logée par un internaute à la Police provinciale de l'Ontario. «Cet homme de l'Ontario disait qu'il avait "chatté" avec le suspect en août 1999 et qu'il avait reçu des photos d'enfants nus. Il avait également fourni de précieuses informations aux policiers sur l'identité du fournisseur. L'enquête a donc été transmise à la Sûreté du Québec à Montréal puis à l'escouade des crimes organisés ici, en Mauricie, étant donné que le suspect est un résident de Pierreville», a expliqué l'agent Lamirande.

Boisclair a été arrêté lundi sur les lieux de son travail, chez Autobus Béliste à Pierreville. Les déclarations effectuées par le suspect lors de l'interrogatoire ont conduit les policiers à ouvrir une autre enquête sur des délits criminels reliés à la sexualité juvénile. Il n'est donc pas impossible que d'autres accusations soient portées contre Boisclair au cours des prochaines semaines.

Cependant, l'enquête de la SQ menée dans le dossier de la possession et de la production de matériel pornographique juvénile ne permet pas de croire que Boisclair aurait lui-même filmé ou photographié des enfants. Il aurait plutôt conçu ses cassettes vidéo grâce à des photos prises sur le réseau Internet.

L'arrestation de Boisclair a créé tout un choc à Pierreville. Le chauffeur d'autobus de 31 ans jouissait en effet d'une excellente réputation. Selon le propriétaire de la compagnie d'Autobus Béliste, Donald Bernard, il était un employé modèle.

«Jamais je n'aurais pensé que cela pourrait arriver. Pour moi, cela a été tout un choc. Il travaillait pour nous depuis 12 ans comme chauffeur d'autobus et jamais, jamais nous n'avons eu la moindre plainte à ce sujet. Il était aimé comme chauffeur d'autobus parce qu'il était aimable, poli et qu'il savait maintenir la discipline. Et depuis 18 mois, il cumulait les fonctions de commis de bureau en remplacement d'un employé. Avec cette histoire, nous perdons un bon chauffeur», a raconté M. Bernard.

Pour toute la durée des procédures judiciaires, Yvan Boisclair sera suspendu sans solde. Célibataire et sans enfant, réputé pour mener une vie tranquille, il affichait toujours une très grande disponibilité.

Les policiers blâment le maire (suite de la Une)

déplacé avait été affiché à la vue des citoyens à l'entrée du poste de police, je serais le premier à exiger des excuses publiques. C'est une bourde de cafétéria et je comprends les réticences du policier à qui on demande maintenant de s'immoler à cause de réactions démesurées», défend M. Roux, se disant convaincu que la remarque de son collègue n'a pas la connotation sexiste qui lui a été attribuée.

La seule voie objective

Le président du syndicat juge que la requête logée par le directeur Michel Carpentier auprès du commissaire en déontologie policière pour la tenue d'une enquête est devenue la seule voie pour obtenir un jugement impartial.

«Il semble que les excuses à la victime ne soient plus satisfaisantes. Le bureau du commissaire en déontologie policière est maintenant la seule instance qui puisse nous amener à un dénouement objectif, respectant à la fois Mme Roy et le policier ciblé», considère le leader syndical.

«Par ailleurs, il faudra un jour questionner le policier qui a remis copie de cette note à La Tribune pour lui demander les vraies intentions derrière son geste. Sa conduite a causé du mal à Mme Roy, à un policier et entache l'ensemble de notre service», ajoute Réjean Roux.

«Il faudra aussi expliquer aux citoyens les coûts de cette mesure. Nous arrivons à une étape où 100 pour cent des frais engagés seront facturés à la Régie, qui manque d'argent pour faire rouler deux voitures de plus sur la route. Nous sommes confrontés à toutes sortes de contraintes budgétaires et opérationnelles mais on a les moyens de financer des débats semblables. C'est illogique», déplore à son tour le vice-président du syndicat des policiers, Paulin Aubé.

Bouche cousue à Québec

Au bureau du commissaire en déontologie policière, à Québec, le responsable des communications, Me Réjean Gauthier a indiqué que l'affaire Huguette Roy n'aura pas d'échos publics à moins que le policier fautif soit cité à comparaître devant le Comité de déontologie, le tribunal administratif chargé de veiller aux règles de bonne conduite imposées aux policiers.

«Toute enquête est précédée d'un examen préliminaire, étape généralement franchie à l'intérieur d'un délai de 35 jours. Les enquêtes à proprement dit durent en moyenne 3 mois. Ce n'est qu'au terme de ce processus et d'une tentative de conciliation entre les parties que le public saura si le policier doit répondre de ses actes devant le tribunal de la déontologie policière», a expliqué Me Gauthier.

L'avocat Conrad Chapdelaine, à qui le policier recherché se serait confié, n'a pas retourné les messages laissés à son bureau au cours des deux derniers jours. Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, n'a pas réagi non plus hier à la sortie musclée dont il est la cible de la part du syndicat des policiers.

INDEX

Agroalimentaire: B-1
Arts et spectacles: C-10
Bandes dessinées: C-9
Branché sur le monde: B-10
Chez nous: B-2
Décès: D-9
Économie: B-4
Messier en liberté: C-7
Opinions: A-10
Petites annonces: C-8, D-7
Sports: C-1

Page Internet:
<http://www.latribune.qc.ca>
Courrier électronique:
redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction:
(819) 564-8098

lotto-québec résultats

Tirage du 2000-02-08 06 10 18 19 22 23 24 26 31 33 39 41 44 49 53 59 64 67 69 70	Tirage du 2000-02-08 3 4 211 0229 Extra Tirage du 2000-02-08 NUMÉRO: 883759

L.T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTTO-QUÉBEC
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

«Il porte le germe de se croire au-dessus de la masse et des lois»

La juge Danielle Côté a eu des mots sévères à l'endroit de l'ex-policier Daniel Joyal en lui imposant une sentence suspendue avec un an de probation

Charlaine LAPLANTE
Drummondville

L'ex-policier Daniel Joyal, qui a manifesté le souhait de retrouver son poste dans la police municipale de la région sherbrookoise, se retrouve maintenant avec un casier judiciaire et essuie un blâme sévère de la juge Danielle Côté.

«Il porte le germe de ce que le public reproche souvent aux policiers, soit de se croire au-dessus de la masse et des lois...», a notamment exposé la juge Côté.

Reconnu coupable de possession d'une arme prohibée et de voie de fait, Joyal devra se tenir peinarde pour les mois à venir; en effet, il a écopé, hier, d'une sentence suspendue avec un an de probation.

L'homme de 27 ans s'est présenté au palais de justice de Drummondville, dans une tenue décontractée et toujours entouré de ses parents, pour enfin connaître la décision de la juge Danielle Côté, en réflexion depuis le 2 novembre dernier.

Lors des représentations sur sentence, l'avocat de Joyal, Me Bernard Bergeron, avait formulé rien de moins qu'une demande d'absolution conditionnelle ou inconditionnelle. Le procureur de la Couronne, Me André Rompré, avait à ce moment qualifié la requête de «non déraisonnable».

Demande inutile

Cependant, hier matin, Me Rompré a signifié son désaccord avec cette possibilité.

«Compte tenu que le comportement postérieur de l'accusé est à considérer, je vous demande de rouvrir l'enquête pour faire entendre le président et le vice-président de l'Association des policiers de Sherbrooke», a-t-il formulé, dans le but de s'assurer que la juge ne s'oriente pas vers l'absolution.

Me Bergeron s'est évidemment objecté.

La demande du procureur de la Couronne s'est avérée inutile puisque la décision de la juge Côté était bien arrêtée.

La juge a ensuite débuté la lecture de ses conclusions. Elle a d'abord rappelé que, le 21 mai dernier, elle avait rejeté sans hésitation la version des faits de l'accusé. «Son histoire était non-crédible et invraisemblable», indique-t-elle, en qualifiant l'attitude de l'accusé de belliqueuse, arrogante et suffisante, lors des événements du 31 janvier 1999.

On se souviendra que le policier Joyal, alors en congé, avait aspergé un portier du bar Le Vog de Drummondville de poivre de cayenne lors d'une altercation à la sortie du bar. L'utilisation du poivre de cayenne par un policier en dehors du cadre de son travail a alors fait grand bruit.

La juge a ensuite rappelé le contexte des menaces qu'un individu aurait proférées contre l'accusé. De plus, elle n'a pas passé sous silence la fuite de Joyal à l'étranger.

La juge Côté a aussi fait état des nombreux facteurs atténuants dans cette affaire: l'accusé n'a pas d'antécédent judiciaire; le geste n'était pas prémédité; il n'y a pas de séquelle chez la victime; l'accusé vivait un stress en raison de menaces; l'accusé a perdu son travail, sa conjointe, sa voiture; il a été détenu durant deux semaines et le procès a été fortement publicisé.

«Nous pouvons rendre une décision d'absolution s'il en va de l'intérêt véritable de l'accusé sans nuire à l'intérêt du public», a expliqué la magistrate.

Il semble que ce ne fût pas le cas pour Daniel Joyal. La juge n'est d'ailleurs pas allée de main morte pour donner son opinion au sujet de l'accusé.

«Il porte le germe de ce que le public reproche souvent aux policiers, soit de se croire au-dessus de la masse et des lois. Son père a raison de dire que la police est tout pour lui. Mais, c'est justement là que le bât blesse», a-t-elle déclaré.

«Donc, j'ai décidé de surseoir au pro-

noncé de la sentence pour un an. L'accusé devra garder la paix et rencontrer régulièrement un agent de probation.»

Une épée de Damoclès

Par conséquent, une épée de Damoclès est maintenant suspendue au-dessus de Daniel Joyal, qui, en cas de nouvelle bévue, sera sévèrement puni.

«Je n'ai rien à affirmer pour l'instant», s'est contenté de dire l'ancien agent, confronté aux journalistes à sa sortie de la salle.

Le père de l'ex-policier, Denis Joyal, a tout de même laissé échapper un petit sourire, en guise de commentaire.

L'avocat Bernard Bergeron n'était visiblement pas satisfait du verdict rendu.

«Je suis déçu. On aurait préféré l'absolution. Mon client se retrouve maintenant avec un dossier criminel», commente Me Bergeron, en faisant allusion à la carrière de policier de Daniel Joyal.

«Cette affaire a pris des proportions démesurées mais mon client y a un peu contribué en ne se présentant pas à la cour et en allant au devant des médias», déplore-t-il.

Le procureur de la Couronne, André Rompré, s'est montré content de la décision de Danielle Côté.

«La sentence rendue aujourd'hui est très raisonnable et très motivée. Cette décision satisfait les fins de la justice», a-t-il déclaré.

La sentence maximale qui attendait l'ex-policier Joyal était de 6 mois de prison pour la possession de l'arme prohibée et de 18 mois pour voie de fait. Une amende aurait également pu être envisagée.

Daniel Joyal devait passer en appel, aujourd'hui, devant un juge de la Cour supérieure, dans le but de faire annuler le jugement de culpabilité rendu par la juge de première instance. L'audition a été reportée au 24 mai prochain. Me Bergeron a maintenant 29 jours pour aller en appel de la sentence.



Photo La Tribune, archives

L'ancien policier Daniel Joyal espérait une absolution conditionnelle ou inconditionnelle, pour ne pas être entaché d'un dossier judiciaire. Mais en rendant sa sentence hier, la juge a écarté cette option pour lui imposer plutôt une sentence suspendue avec un an de probation.

Les Laroche en ont assez de leur combat à l'aveugle!

Sherbrooke

Voir son épouse ou sa mère dépérir à vue d'oeil et souffrir constamment. Rester sans réponse sur sa maladie. Se heurter à des médecins qui se contredisent l'un l'autre ou qui oublient les règles de base de l'humanité. Voilà l'enfer que vit la famille Laroche, de Sherbrooke, depuis deux mois.

Au bout du rouleau, Jean-Paul Laroche, appuyé par ses filles Francine et Sylvie, lance donc un appel à l'aide: quelqu'un peut-il lui dire de quelle maladie souffre sa femme, Rita Brûlotte-Laroche, atteinte d'une forme de cancer que les médecins du CUSE n'arrivent pas à identifier?

«On nous a dit que ce n'étaient pas les ganglions, puisque la tumeur est seulement à son aisselle. Une autre bosse est apparue récemment à son cou», rapporte Francine Laroche.

«Un médecin a dit que ce n'était pas un cancer du sein, ni du foie, qu'un ganglion était atteint, mais on ignore d'où vient le cancer», rapporte Jean-Paul Laroche.

Un spécialiste du CUSE a émis l'hypothèse qu'il s'agisse d'une tumeur au sein qui aurait produit des métastases, mais cette tumeur serait si petite qu'on ne pourrait la détecter. Pourtant, malgré un traitement de chimiothérapie, la tumeur sous l'aisselle de Mme Brûlotte-Laroche n'a cessé de grossir, au point de devenir une masse importante.

«Si un médecin peut communiquer avec nous et nous aider, on saurait ce qu'elle a. Nous avons encore l'espoir de la guérir!» lance Francine La-

Mari et enfants restent sans réponse sur la forme de cancer dont souffre Rita Brûlotte-Laroche

roche, tel un cri du coeur. Elle songe à faire transférer sa mère dans un hôpital de Montérégie réputé pour ses oncologues.

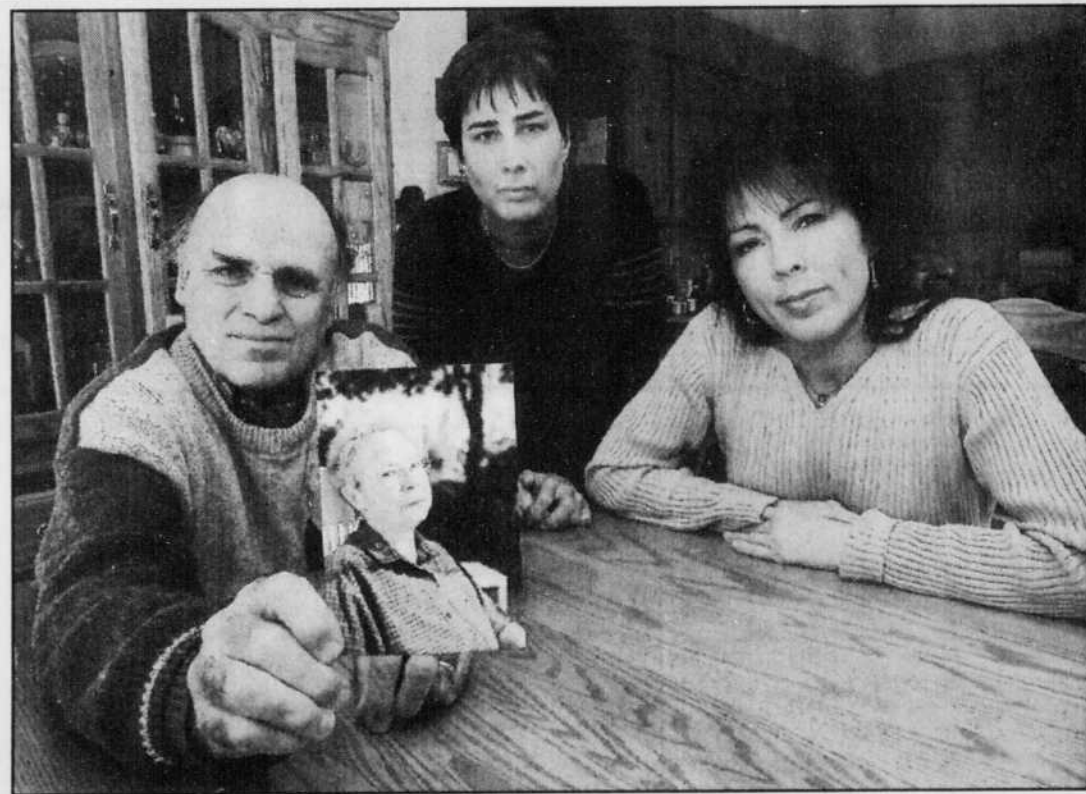
«Les médecins doivent quand même se parler entre eux», appuie Jean-Paul Laroche.

Cancer «envolé»

Au contraire, depuis que Mme Brûlotte-Laroche a été transportée par ambulance à l'hôpital, le 14 novembre 1999, la famille Laroche en a vu de toutes les couleurs. Francine Laroche raconte que le médecin traitant leur a parlé, dès le lendemain, d'un cancer généralisé.

«Il nous disait que la seule chose que l'on pouvait faire était de soulager sa douleur. Évidemment, j'étais en larmes.»

Trois jours plus tard, un autre médecin contredisait carrément le verdict du premier. Aucu-



Imacom-Daguerre, Christian Landry

Jean-Paul Laroche, accompagné de ses filles Sylvie et Francine Laroche, ne sait plus à quel saint se vouer pour savoir de quelle maladie est atteinte son épouse (dont le mari tient la photo). Rita Brûlotte-Laroche, une dame de 64 ans, souffre énormément à cause d'un cancer que les médecins du CUSE n'ont toujours pas réussi à identifier. La famille lance un appel à l'aide.

ne trace de cancer généralisé. La joie a succédé aux pleurs, même si la maladie est toujours là aujourd'hui.

«J'ai revu le premier médecin il y a quelques jours, et je lui ai demandé des explications. Il m'a dit qu'il n'avait pas encore tous les résultats des tests quand il a parlé d'un cancer généralisé. Je n'ai pas protesté, mais, dans ce contexte, il n'avait pas raison de nous faire une annonce comme celle-là!»

Jean-Paul Laroche a une autre histoire sur le coeur: «Un jour, je suis arrivé dans la chambre de ma femme et je l'ai trouvée toute penaud. Je lui ai demandé ce qui se passait, et voilà qu'elle se met à pleurer. Un médecin lui avait dit qu'il n'avait vu que deux cas de cancer comme le sien, que c'était une forme très rare, et que, selon lui, il n'y avait plus rien à faire.»

Jean-Paul Laroche raconte cet incident avec les yeux rougis, en contenant sa colère. «Ça, c'est pas humain! C'est pas correct! La guérison, c'est 50 % de moral. Il faut le lui remonter, pas le mettre à terre! Heureusement qu'il reste quand même de très bons médecins dans tout ça.»

Rita Brûlotte-Laroche, toujours hospitalisée, était censée passer un test de résonance magnétique hier. On planifie de l'opérer pour réduire la masse qu'elle a sous l'aisselle. «Mais elle continue de souffrir», dit sa famille, qui compte aussi trois fils.

Les Laroche, qui savent que le temps est précieux, mettent donc beaucoup d'espoir dans cet appel qu'ils lancent aujourd'hui. «Si rien ne se passe, c'est mon père qui va finir par entrer à l'hôpital, pour épuisement. Il est tout le temps avec elle», conclut Francine Laroche.

Les résidents du secteur McCrae promettent de se battre

□ Ils pressent le conseil de refuser la requête pour de nouvelles voies d'accès aux terrains commerciaux vacants le long de la 410

Sherbrooke

Les membres du conseil municipal de Sherbrooke attendent les résultats d'une étude de circulation avant de s'engager dans un débat sur la nécessité d'ajouter ou non des voies d'accès aux terrains commerciaux vacants, le long de l'autoroute 410. C'est la réponse servie autant par le maire Jean Perrault que par la conseillère du district du Carrefour, Dany Lachance, aux citoyens inquiets des démarches entreprises par les promoteurs immobiliers.

Une pétition de 253 noms a été déposée à l'hôtel de ville lundi soir pour signifier la farouche opposition des citoyens à l'ajout de nouvelles voies d'accès aux sites commerciaux à partir de la

rue McCrae, derrière le restaurant Tim Horton ou encore par la rue Duclous. Du coup, les citoyens présents à l'assemblée du conseil municipal ont été informés qu'ils n'auraient pas droit de vote si les élus sherbrookoïses endossaient la requête des promoteurs, qui ne requiert pas d'amendement au zonage actuel.

«Lors du référendum de 1994, nous avons accepté les propositions de la Ville et des promoteurs de bonne foi et personne nous a dit à l'époque que ces conditions pouvaient être modifiées unilatéralement. Ce n'est pas honnête de changer les règles du jeu après avoir engagé une partie», a fait valoir un résident de la rue McCrae, Christian Cantagrel, dans ses représentations auprès du maire Perrault.

Ce dernier assure les citoyens que la

Ville analysera le dossier avec objectivité même si elle a intérêt à réunir au plus tôt les conditions pour satisfaire les promoteurs commerciaux et ainsi rentabiliser son investissement de 700 000 dans une bretelle d'autoroute, dont l'un des embranchements débouche sur des terrains vacants.

«La bretelle a été construite pour répondre à des besoins à long terme et nous savons que tôt ou tard elle sera utilisée à son plein potentiel», répond à ce sujet le maire Perrault.

Au terme d'une longue bataille ayant donné lieu à de multiples jeux de coulisses, les résidents du secteur McCrae avaient consenti en 1994 à un changement de vocation des terrains longeant la 410 de résidentielle à commerciale en échange d'une promesse, inscrite dans le nouveau règlement de

zonage, de ne pas permettre des voies d'accès débouchant dans la cellule familiale.

Assemblée de consultation

La conseillère du quartier, Dany Lachance, a pris l'engagement d'informer les citoyens sur l'évolution du dossier et de tenir une consultation avant le vote du conseil municipal.

«J'ai pris soin d'exposer aux citoyens la différence entre les procédures de changement de zonage auxquelles ils étaient partie prenante et la présente requête des promoteurs commerciaux sur laquelle le conseil municipal a pleine juridiction. La nuance est importante. Mais les citoyens pourront se faire entendre lors d'une assemblée publique de consultation», promet Mme Lachance.

Selon René Dufresne, résident de la rue McCrae et également propriétaire d'un immeuble à logements sur la rue Duclous, les promoteurs immobiliers nient leur parole en demandant à la Ville de modifier l'entente intervenue en 1994. M. Dufresne a invité les élus à réécouter la cassette vidéo produite à l'époque par les promoteurs

«Vous verrez quelles conditions ont été fixées et acceptées de part et d'autre. Je peux comprendre l'impatience des promoteurs et les difficultés qu'ils rencontrent à trouver preneur pour leurs terrains mais leur réussite d'affaires ne doit pas se faire à nos dépens. L'opposition sera aussi organisée et soutenue qu'elle l'a été dans le passé si la Ville ne respecte pas les règles négociées de bonne foi», prévient M. Dufresne.

Une vision d'horreur attendait les pompiers

Sherbrooke

La misère, on la chante sur tous les tons! On cherche toutes sortes de moyens pour la contrer, pour éliminer cette pauvreté qui parfois se cache à deux pas de soi.

Les pompiers de Sherbrooke, les membres du Service de police de la région sherbrookoise et les gens du service d'hygiène de la Ville l'ont vue et sentie de près, hier midi, cette misère alors que la

présence de fumée dans un immeuble, rue King Est, non loin de la rue Bowen, près du centre-ville de Sherbrooke, a nécessité une intervention.

Lors de leur visite des lieux, les pompiers ont bien constaté la présence de fumée dans les couloirs de l'immeuble de quatre étages avec commerces au rez-de-chaussée et trois étages de petits logements.

On cherche d'un côté puis de l'autre. En bout de ligne, on apprend qu'un locataire, âgé de plus ou moins 50 ans, avait constaté qu'un

coussin avait pris en feu dans son logement. L'oubli d'une cigarette ou la chute d'un mégot. Peu importe.

Il a voulu bien faire. Il a sorti le coussin de son logement et a tenté de l'éteindre en le frappant sur les murs du couloir. Le geste a simplement enfumé les lieux et n'a rien éteint.

Il a donc décidé de sortir le coussin à l'extérieur et de l'enfourer dans le conteneur à rebuts. Il est parti du troisième étage, a descendu l'escalier et a traversé la rue pour le jeter dans le conteneur.

Quand les pompiers ont appris cela, ils sont allés au conteneur, ont retiré le coussin et l'ont éteint.

Pour s'assurer que tout était en ordre dans le logement, ils y sont allés. Vision d'horreur et de misère. Saleté, insalubrité, crasse mur à mur. Et des objets empilés partout, partout. On se serait cru avec de l'équipement pour meubler un quatre pièces. Il occupait un petit un et demi.

Tout devra être vidé, mis dans un conteneur et enfoui ou brûlé. Tout doit être fait d'ici à vendredi.

On ignore combien de produits désinfectants et de gallons de peinture il faudra pour rendre le logement habitable mais ça fait réfléchir. La misère est visible et invisible. Elle emprunte divers visages et se manifeste de diverses façons.

C'était le mardi 8 février... 2000.

Promotion Saint-Valentin



À l'achat d'un soutien-gorge PASSIONATA, le 12 février seulement, vous en recevez un autre gratuit!

Un délai de quatre à six semaines devra être accordé pour livraison. Cette offre est valable seulement à l'achat d'un soutien-gorge à prix régulier, quantité limitée.

Bingerie Silhouette

CARREFOUR DE L'ESTRIE - 346-6713



Les technologistes manifestent

Les techniciennes de laboratoire Jocelyne Lapointe (à gauche) et Monique Fauteux ont participé à la manifestation de l'Association des technologistes médicales du Québec qui se déroulait devant le CUSE de Fleurimont sur l'heure du lunch, hier. C'est vendredi dernier que les techniciennes de laboratoire du CUSE se sont ralliées à l'APTMQ.

Braquage au Proviso Rock Forest

Vallières à son procès bientôt?

Sherbrooke

Le procès de Yves Vallières, inculpé de tentatives de meurtre d'un garde de SE-

CUR et d'un concierge des Terrasses Rock Forest ainsi que d'une tentative de braquage au marché Proviso le 8 février 1999, pourrait être entendu au mois de mai.

Le prévenu de 32 ans a accepté une renonciation aux délais dans cette cause, un point qui commençait à tracasser le procureur Paul Crépeau à cause de 21 remises.

Vallières est toutefois écroué depuis le 17 février dernier en marge de ces accusations.

Me Michel Dussaut et Me Crépeau devraient recommander mardi des dates d'audition dans cette affaire, ont-ils indiqué hier au juge Michel Côté de la Cour du Québec.

On se souviendra que le garde Jacques Bouchard du transporteur de valeurs avait reçu trois projectiles dans les jambes lors d'une fusillade ayant éclaté dans le mail des Terrasses et qu'un coup de feu a été tiré au-dessus de la tête d'un concierge.

La tentative de braquage avait été commise par deux individus masqués et armés qui ont réussi à prendre la fuite.

Vallières a été arrêté le 17 février dans le centre-ville de Sherbrooke dans le cours d'une importante enquête policière.

RELAIS-DÉTENTE



Les prix indiqués sont valables pour les journées du 12, 13 et 14 février.

Réservez tôt, car les places sont limitées.

FORFAIT NO. 1

Massage 1 heure

En prime : savon végétal aux huiles essentielles

Prix : 43 \$

FORFAIT NO. 2

Massage 1 heure, pressothérapie ou bain de pieds et vibro-masseur.

En prime : huile de bain 110 ml

Prix : 50 \$

FORFAIT NO. 3 (couple)

Massage une demi-heure chacun, bain thermo-masseur double, et un choix parmi le bain de vapeur, la pressothérapie ou le bain de pieds et vibro-masseur.

En prime : huile de bain 110 ml

Prix : 95 \$ (pour le couple)

FORFAIT NO. 4 (couple)

Massage une heure chacun, bain thermo-masseur double, et deux choix parmi le bain de vapeur, la pressothérapie ou le bain de pieds et vibro-masseur.

En prime : huile bain 110 ml et savon végétal au lait avec huile d'olive.

Prix : 140 \$ (couple)

Tous ces forfaits sont disponibles avec repas et/ou hébergement.

569-9097

www.deltahotels.com

2685, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1L 1C1 (819) 822-1989/822-9873

Ayez une aventure avec votre conjoint



Si c'est la romance que vous recherchez, Delta est là pour vous l'offrir. Que ce soit pour un dîner gourmet ou une chambre très intime, votre séjour Saint-Valentin avec nous en sera un inoubliable.



DELTA SHERBROOKE

HÔTEL ET CENTRE DES CONGRÈS

Vous êtes attendu!

BUFFET DU SAMEDI

20,95 \$

Comprenant :

- Côtes de boeuf au jus
- Fruits de mer de saison
- Saumon fumé et Bellevue

FORFAIT ROMANTIQUE

88,00 \$* par pers. wt. double

Comprenant :

- Chambre pour une nuit
- 1 bout. de vin mousseux
- Sucre à la crème et fruits
- Souper Table d'hôte
- Petit-déjeuner continental
- *tarif par pers., taxes en sus.

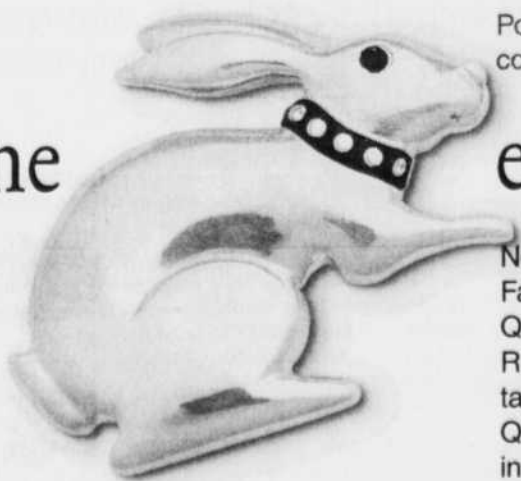
Table d'hôte Saint-Valentin

À partir de 24,95 \$*

Comprenant :

- Souper 4 services

Le lièvre, la fortune



Pourquoi remettre à demain ce qu'on peut commencer dès aujourd'hui ?

et le prêt REER.

Nous offrons maintenant un prêt REER ! Facile d'accès, le prêt REER Placements Québec est admissible pour tous nos produits REER. Profitez-en pour vous procurer l'avantageux REER à taux progressif Placements Québec offrant 6,25 % la première année incluant le boni d'intérêt de 1 %.

Québec

Placements Québec

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de janvier et février, de 10 h à 16 h.

Pour la région de Québec composez le 521-5229.

REER à taux PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

1 800 463-5229

14K31

SECOURS AMITIÉ ESTRIE

Besoin d'être écouté ? Quelqu'un est là pour toi !

Anonyme et confidentiel

564-2323

1-800-667-3841

Une leur d'espoir

7 jours 24 heures

Soirée hommage à Anne Hébert

Une oeuvre chargée d'une belle lumière

Sherbrooke

Le silence. La lumière aussi. Dans un décor d'une autre époque. Une soirée consacrée à la littérature dans toute sa splendeur, une soirée consacrée à une femme, une romancière, une poète.

Plus de 80 personnes ont répondu à l'invitation, pour y donner corps ou y assister, simplement. Attentives, elles écoutent. Certaines sourient face à ces mots qui coulent, d'autres les murmurent de les avoir appris par coeur.

Dans la pièce, les odeurs, les images apparaissent, les émotions prennent vie. La nature, le vent dans les cheveux, l'amour, le désir, le délire. Noirceur, lumière, trouble.

La soirée en hommage à Anne Hébert, qui s'est déroulée hier au Théâtre Granada, en est une de célébration. Tantôt des éclats de voix, tantôt presque des murmures, comme le flot des écrits qu'elle a laissés, qu'elle a légués.

Une oeuvre lumineuse

Plus d'une quinzaine de romans, une oeuvre poétique prolifique, quelques pièces de théâtre. «Anne Hébert avait la triste réputation d'être noire. Par opposition, on veut présenter des morceaux lumineux de son oeuvre, le soleil l'inspirait beaucoup», a dit Béatrice Migneault, l'une des initiatrices de la soirée en parlant des lectures au menu.

Des Fous de Bassan au Torrent, d'Éloïse à Kamouraska, Des enfants du sabbat à L'enfant chargé de songe, les phrases coulent, avec comme dénominateur commun la passion, les émotions et des adjectifs sans fin qui imagent les mots.

Des gens du milieu, des férus, des amateurs de lecture leur donnent vie. Avec plaisir faut-il le dire, avec fougue.

Une soirée comme il s'en fait régulièrement parmi les amoureux de littérature, qui devient événement lorsqu'elle rend hommage, comme ce

fut le cas pour Félix Leclerc, Gilles Langevin, Pauline Julien, et maintenant Anne Hébert.

Une activité toute simple, intime, sans préparation, mais où le coeur y est.

«C'est presque une tradition, lance le comédien Jacques Jalbert, autre responsable de cette soirée. Nous avons choisi une approche simple, humble, qui n'a pas exigé beaucoup de travail. Nous livrons ça un peu en vrac. C'est une soirée pas compliquée, mais qu'il était nécessaire de faire.»

Au lutrin se succède des hommes et des femmes du milieu. Sylvie L. Bergeron, Anne Dansereau, Hugues Corriveau, Guy Ouellet, Patrick Nicol, une vingtaine en tout, réunis pour une occasion, celle d'être ensemble.

«Je ne connaissais pas beaucoup l'oeuvre d'Anne Hébert, mais ça m'a permis de la découvrir. Et c'est une belle occasion pour se retrouver», confie ainsi Alexandre Leclerc, comédien et musicien, l'un des plus jeunes «lecteurs».

Les élan de la guitare de Paul Monette viennent ajouter aux textes.



Imacom-Daguerre, Martin Blache

La soirée en hommage à Anne Hébert a donné lieu à une célébration de son oeuvre, avec la lecture de nombreux extraits de ses textes, comme le livre ici Patrick Nicol devant les participants réunis dans le hall du théâtre Granada.

Allez droit au coeur

Pour cette Saint-Valentin, exprimez vos sentiments avec un bouquet original de Teleflora. C'est facile d'envoyer votre cadeau presque partout au Canada ou aux É.-U., il suffit d'appeler ou de visiter votre fleuriste professionnel Teleflora aujourd'hui même.

La Saint-Valentin est le lundi 14 février

Teleflora

LENOXVILLE
Fleuriste Lennoxville
163, rue Queen
(819) 564-1441

Fleuriste Les Serres Neville
380, rue Queen
(819) 565-3053



Bouquet Cupidon cosmique de Teleflora

SHERBROOKE
Fleuriste Lijenthem
752, rue Conseil
(800) 247-6254
(819) 562-6254

Rita Fleuriste inc.
1255, rue King Ouest
(819) 563-4212

ÉPILATION au LASER

GREFFE de CHEVEUX



Dr Elise Bernier
omnipraticienne

20%
de réduction

Limité aux
100 premiers
patients

822-2555

80, rue de Vimy Nord, Sherbrooke

Un doigt accusateur contre la Coalition

Sherbrooke

La Coalition des citoyens du Val Saint-François, par son acharnement, est en train de se transformer en agent de non-développement du Québec.

C'est ce que croit le porte-parole de la Coalition patronale-syndicale en faveur de la reprise rapide des travaux de renforcement du réseau électrique du Québec, Jacques Marquis.

C'est dans la foulée de la récente demande officielle de financement auprès du gouvernement et des propos tenus la semaine dernière par la Coalition des citoyens du Val Saint-François, faisant état du financement obtenu à ce jour, que la coalition patronale-syndicale a fait cette déclaration, hier.

La coalition patronale-syndicale veut exprimer «son étonnement et son inquiétude face à l'intention du groupe de pression de recourir à des sources de financement provenant d'une quarantaine de fondations en environnement sollicitées partout en Amérique du Nord».

«Nous sommes étonnés de l'acharnement exercé par le groupe de pression sur le gouvernement. Nous espérons que ce dernier ne cédera pas à la demande de financement de la Coalition des citoyens du Val Saint-François. Nous sommes également surpris que cette Coalition, qui dit défendre avant tout les intérêts démocratiques des citoyens du Québec, puisse mettre en place un programme de financement auprès de nombreuses fondations nord-américaines. Nous nous questionnons sur les réels motifs du groupe de pression et nous soupçonnons que ces derniers dépassent largement la situation de la ligne en Estrie; en fait, toutes les démarches menées par ce groupe de pression ne visent ni plus ni moins qu'à freiner le développement énergétique du Québec, ce qui a un impact sur l'ensemble du développement économique du Québec et qui porte en définitive, préjudice à l'ensemble de la population», a déclaré M. Marquis.

«Il serait temps de revenir à la réalité et de ramener la situation à de justes considérations, en cessant de prendre en quelque sorte la population en otage», a-t-il dit.

La Coalition patronale-syndicale en faveur de la reprise rapide des travaux de renforcement du réseau électrique du Québec regroupe l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTO), l'Association des ingénieurs-conseils du Québec (AICQ), l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ) et la FTQ Construction.

Fonds

BANQUE NATIONALE

ÉCLAIREER

MON CHOIX AVEC L'AIDE DE CONSEILLERS AVERTIS

En 3 questions simples, mon conseiller me guide vers une gamme de fonds performants: les Fonds Banque Nationale. 66%* d'entre eux ont offert un rendement supérieur à la moyenne de l'industrie**, ce qui classe la Banque Nationale au premier rang des six grandes banques canadiennes pour la performance de sa famille de Fonds.

Cotisez en 2 temps, 3 mouvements

1 888 270-3941
www.invesnet.com

PLACEMENTS
BANQUE NATIONALE

*Rendements sur 1 an au 30 novembre 1999. Des informations importantes sur les Fonds Banque Nationale figurent dans les prospectus simplifiés qui sont disponibles dans toutes les succursales de la Banque Nationale du Canada ou du Trust Général du Canada. Il est important de les lire avant d'investir. Les rendements, les revenus de placements et les valeurs liquidatives des parts des Fonds fluctuent. Les parts des Fonds Banque Nationale ne sont pas assurées en totalité ou en partie par la Société d'assurance-dépôts du Canada, par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec ou par un fonds public d'assurance-dépôts et ne sont pas garanties en totalité ou en partie par la Banque Nationale du Canada.

Policiers coincés**L'enquête préliminaire des Hell's fixée au 12 mai**

Sherbrooke

L'enquête préliminaire du premier des six membres de la confrérie des Hell's Angels inculpés en rapport avec des incidents survenus en août à leur repaire de Lennoxville est fixée au 12 mai.

Cette date a été retenue par le juge Michel Côté de la Cour du Québec hier dans la cause de Steve Duquette, âgé de 33 ans.

Duquette et Sylvain Vachon ont comparu sur sommation relativement à cette affaire.

Leur avocat, Michel Dussault, a opté pour un procès devant juge seul pour ses clients ce qui leur permet d'avoir une enquête préliminaire.

Duquette est accusé de menaces et de voies de fait contre le policier Michel Savard ainsi que d'entrave aux policiers Savard et Michel Gagné le 14 août.

Vachon doit quant à lui répondre de voies de fait à M. Savard et d'entrave à MM. Savard et Gagné.

Le procureur Pierre Proulx procédera d'abord dans la cause de Duquette et pourrait verser sa preuve dans celle de Vachon.

On se rappellera que la police avait poursuivi jusqu'au repaire des Angels cinq motos repérées dans le centre-ville pour infractions au code de sécurité routière et vérifications, et que des policiers avaient été coincés à la suite de la fermeture d'une barrière automatique et ont été filmés.

Les causes des autres Angels poursuivis ont été remises aussi au 12 mai.

À la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est**D'autres projets d'acquisition et de rénovation en vue, 25 ans plus tard**

Sherbrooke

On peut avoir 25 ans et ne pas avoir fini de grandir.

C'est le cas de la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est qui, cette année encore, alors qu'elle célèbre ses 25 ans d'existence, nourrit des projets d'acquisition et de rénovation.

«Pour cette année encore, nous avons des projets. Nous voulons acquérir une maison qui serait rattachée à une autre pour laquelle nous avons des projets de rénovation... La coop est maîtresse dans l'art d'acheter un taudis et de le transformer en projet social», a souligné la présidente, Marie-Josée Massé. Elle tenait ces propos à l'occasion du lancement officiel des festivités de ce 25e anniversaire.

La Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est n'est pas la plus ancienne coopérative d'habitation de la région. Ce droit d'aînesse est détenu par la Coopérative du Possible. Toutefois, elle peut revendiquer sans hésitation le titre de la plus grosse. Elle possède 32 édifices à logements principalement situés dans le quartier nord de Sherbrooke. Ces immeubles abritent 191 logements.

«Sur le plan économique, notre coopérative contrôle et gère bénévolement un actif de plus de 4 millions de dollars. Chaque année, nous dépensons près d'un million de dollars à Sherbrooke pour la rénovation des immeubles, l'entretien, l'achat de combustible, l'aménagement paysager et l'achat d'équipement», souligne Mme Massé.

Elle se réjouit que la coopérative ait été parmi les pionniers au Québec dans son domaine et qu'aujourd'hui encore, elle soit encore considérée comme une référence en matière de développement. «Signe que nous vieillissons bien».



Imocom-Daguerre par Christian Landry

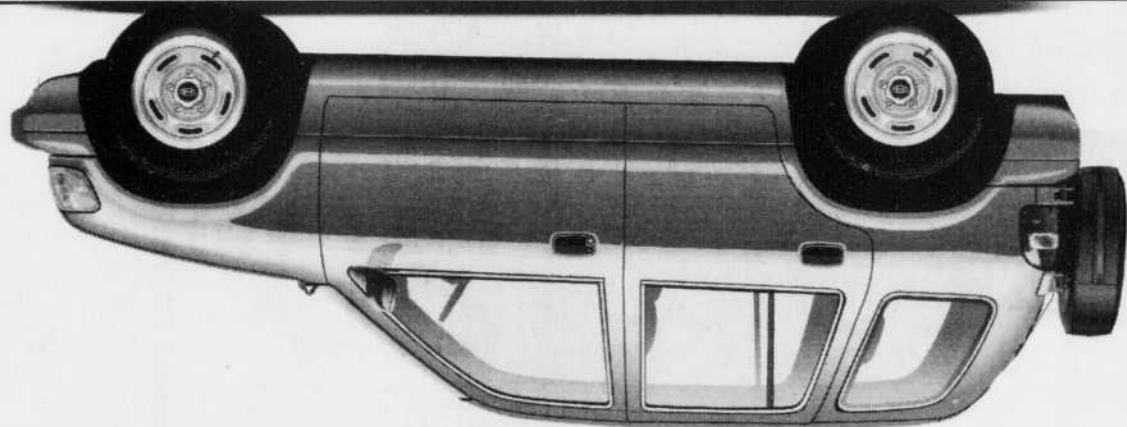
Rachel Luengas, Patrice Côté, Claude Martel et Marie-Josée Massé (présidente) soulignent le 25e anniversaire de la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est, hier.

Parmi les activités prévues au calendrier des festivités, elle mentionne une sortie à la cabane à sucre au printemps, une soirée de Noël en décembre, un tournoi de balle-molle, cet été, et une soirée de retrouvailles à laquelle sont conviés les membres anciens et actuels, les autres coopératives ainsi que ses divers partenaires.

L'histoire de la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est remonte au projet lancé par Marcel Pinard, dès 1972. C'est en février 1973 que 12 personnes ont obtenu un prêt de la Caisse d'économie des enseignants de l'Estrie et ont acheté une maison de la rue London en copropriété. Mais

c'est le 8 février 1975, il y a eu exactement 25 ans hier, que ce groupe obtenait officiellement la constitution de sa coopérative.

La présidente de la coopérative a profité de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont permis à cet organisme de se tailler une telle place dans l'économie locale. Elle n'a pas manqué de remercier la Ville de Sherbrooke «qui apporte un appui important via le programme Accès Logis. Vous me permettez de dire que Sherbrooke est considérée par le milieu coopératif comme un modèle au Québec pour sa participation à ce programme gouvernemental».



Louez une Sportage pour un ridicule
259,99\$*
par mois, 48 mois
Taux de location 2,85%

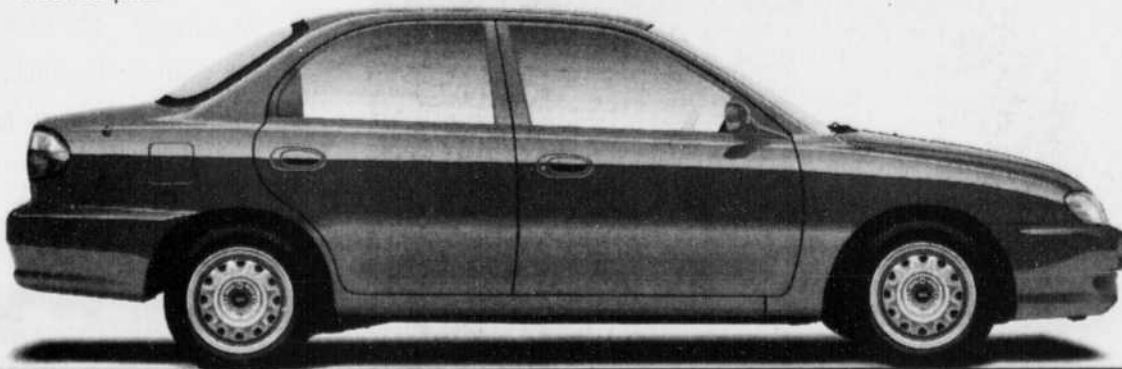
Vous avez la tête dans les nuages. Juste ce qu'il faut. Comme lorsque vous conduisez une robuste Sportage jusqu'au haut d'une montagne d'où l'on peut voir jusqu'à l'infini. Ce qui vous incite forcément à la réflexion. Vous vous dites que l'homme est peu de chose par rapport à l'univers. Et aussi que vous avez obtenu beaucoup de choses, pour un paiement mensuel ridicule, en achetant votre Sportage: un moteur 4 cylindres de 2 litres à DACT et 16 soupapes, deux coussins gonflables et un coussin aux genoux du conducteur, un réceptacle de pneu de secours à l'arrière, un antivol, une direction assistée, des glaces, des verrous et deux rétroviseurs commandés électriquement. Cela peut sembler basement matérialiste, mais... juste ce qu'il faut!



Enfin, la qualité accessible à tous!

Vous avez les deux pieds sur terre. Vous saurez donc apprécier l'élégante et confortable Sephia. Le moteur 4 cylindres de 1,8 litres doté de 125 HP et d'un DACT, la suspension indépendante aux quatre roues, les deux coussins gonflables, la cage de protection en acier pour les passagers, les poutrelles d'acier dans les portières, les essuie-glace à balayage intermittent ainsi que la calandre et les pare-chocs de couleur assortie à la carrosserie feront votre orgueil. Et tout ça pour un minuscule paiement mensuel. Votre horoscope ne disait-il pas que c'était aujourd'hui la meilleure journée pour louer une Kia? En fait, il disait plutôt que vous ne deviez pas porter des chaussettes vertes avec une chemise bleue. Mais tout est question d'interprétation, n'est-ce pas!

Louez une Sephia pour un minuscule
169,21\$*
par mois, 48 mois
Taux de location 1,25%



Kia de Sherbrooke

4290, boulevard Bourque, Rock-Forest (819) 563-3737

*Nos programmes de location sont établis, suite à l'approbation du crédit, par Crédit Kia Canada inc. Ils sont applicables à toutes les nouvelles Sephia (SE541Y) et Sportage (SP541Y) louées avant le 29 février 2000. Les véhicules ne correspondent peut-être pas exactement à l'image qui en est montrée. Durée de location de 48 mois, avec remise au locateur, au taux de financement de location de 1,25 % pour la Sephia (SE541Y) et de 2,85% pour la Sportage (SP541Y) avec acompte ou décaissement équivalent de 1 250 \$ pour la Sephia (SE541Y) et de 2 000 \$ pour la Sportage (SP541Y). Premier paiement et dépôt garanti, ainsi que paiements mensuels par la suite, de 169,21 \$, exigibles lors de la livraison de la Sephia (SE541Y). Premier paiement et dépôt garanti, ainsi que paiements mensuels par la suite, de 259,99 \$, exigibles lors de la livraison de la Sportage (SP541Y). L'obligation totale de location de la Sephia (SE541Y), basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 513,375 \$, est de 9 372,08 \$ et l'option d'achat est évaluée à 4 413,75 \$. L'obligation totale de location de la Sportage (SP541Y), basée sur un prix de détail suggéré du manufacturier de 21 475 \$, est de 14 479,52 \$ et l'option d'achat est évaluée à 8 500 \$. Les obligations de location sont calculées sur la base d'une entente de 20 000 km/an (d'autres types d'ententes existent également). Si la limite est dépassée, des frais supplémentaires de 10¢ par kilomètre s'appliquent. L'immatriculation, le permis de conduire, l'inspection préalable à la livraison, les assurances et les taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Cette offre a une durée limitée et ne peut être combinée à aucune autre offre. Le concessionnaire peut louer ou vendre pour moins cher. Voir un concessionnaire Kia participant pour les détails.

Les incidents de Drummondville auront-ils des suites ?

Le rapport interne de la SQ sur le tumulte de septembre est entre les mains d'un procureur adjoint.

Québec (PC)

Le rapport interne de la Sûreté du Québec sur le tumulte de Drummondville est entre les mains d'un procureur adjoint, Me Eric Simard.

Il s'agit d'un volumineux document de 300 pages qui fait suite à une enquête menée par la Direction des affaires internes de la SQ, a indiqué hier le capitaine Michel Martin, porte-parole de la SQ.

C'est Me Simard qui aura le mandat

d'analyser le rapport et de juger s'il est opportun ou non de porter des accusations contre les policiers impliqués.

M. Martin a fait savoir que le rapport interne de la SQ ne fait aucune recommandation expresse d'intenter des poursuites. Ce document ne fait que colliger les faits et c'est le procureur désigné au dossier qui prendra les décisions à la suite de l'analyse du rapport.

Les incidents en question s'étaient déroulés le 25 septembre dernier, lors d'une réunion du conseil national du Parti québécois dans un hôtel de Drummondville.

Quelque 200 policiers en uniforme et avec leur arme s'étaient rendus sur les lieux avec des véhicules de service et avaient manifesté bruyamment. Il y avait eu bousculade.

Trois jours plus tard, le directeur général de la SQ, Florent Gagné, avait émis une directive interdisant le port d'armes et l'utilisation de véhicules de la Sûreté pour des fins autres que policières.

Les policiers avaient manifesté parce qu'ils jugeaient insuffisantes les augmentations de salaire qui leur étaient proposées dans le cadre des négocia-

tions avec l'Etat.

Dans le cadre de l'enquête interne qui a suivi les incidents, une trentaine de témoins ont été entendus.

Au bureau de la ministre de la Justice Linda Goupil, la porte-parole Marie Vaillant a indiqué hier que jamais les dossiers qui sont entre les mains des adjoints de la procureure générale ne parviennent personnellement à cette dernière.

On vise ainsi à respecter la séparation des pouvoirs qui doit caractériser les liens entre le politique et le judiciaire.

La manifestation des policiers avaient amené plusieurs ministres du gouvernement à protester avec force. Le ministre des Transports, Guy Chevrette, qui avait du traverser un cordon de manifestants pour se rendre à la réunion du conseil national du PQ, avait rapporté que les policiers avaient pris soin de cacher leur plaque matricule. «J'ai senti de la haine et de l'hostilité», avait dit le ministre.

FAITS DIVERS

Y a-t-il des témoins de l'embarquée?

Sherbrooke - La Sûreté du Québec apprécierait que les gens qui auraient été témoins de l'embarquée impliquant une voiture Pontiac 6000 et un véhicule de patrouille du Service de police de la région sherbrookoise, lundi matin, sur le boulevard Saint-François Nord, à Fleurimont, communiquent avec le corps policier.

Il s'agit, comme l'a expliqué l'agent Serge Dubord, responsable des Affaires publiques à la SQ de l'Estrie, d'une simple formalité pour compléter le rapport d'enquête.

Rappelons que pour plus de transparence, quand un corps policier est impliqué dans un incident quel qu'il soit, un autre corps policier doit enquêter.

Dans cet accident où une passagère d'une vingtaine d'années a été gravement blessée, on sait que c'est la voiture dans laquelle elle prenait place qui a connu l'embarquée et changé de voie.

Les conditions routières étaient difficiles en raison de la neige et des vents.

On peut rejoindre la SQ au 564-1212.

Autre vol dans un commerce spécialisé

Fleurimont - En moins de trois semaines, des cambrioleurs ont pris pour cible un commerce spécialisé, cette fois dans les instruments de musique.

Le vol avec effraction a été commis en cinq minutes tout au plus alors que trois individus à bord d'une voiture familiale Escort, blanche, se sont immobilisés au commerce Musique Plav, 1390 rue King Est, à Fleurimont, un peu avant 20 h 30 lundi.

Deux individus sont sortis du véhicule, l'un d'eux a fracassé la vitrine, est entré et a saisi des guitares et un amplificateur qu'il remettait à l'autre complice à l'extérieur.

Le troisième est resté assis derrière le volant.

Au total, une vingtaine de guitares et un amplificateur ont été volés pour une valeur de quelque 15 000 \$.

Rappelons que le commerce Royaume Luminaire, rue King Est, a été la cible d'un vol de 30 000 \$.

Quelques jours auparavant, ça avait le tour du commerce N.W. Décor, à Rock Forest, de recevoir la visite de spécialistes qui ont emporté des biens de valeur pour plus de 70 000 \$, sans parler des dommages importants causés par l'introduction avec effraction.

CONCOURS LES OLIVIER

GRÂCE À **Bleue** ET À **RONA L'entrepôt**

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER 15 000 \$ EN VOTANT POUR VOTRE HUMORISTE PRÉFÉRÉ



Pour participer:

- 1) CHOISISSEZ votre humoriste préféré parmi la liste des finalistes;
- 2) REMPLISSEZ un bulletin de participation disponible les lundis, mercredis et samedis dans *La Tribune* du 9 février au 8 mars 2000;
- 3) REPÉREZ l'indice en regardant le Poing J du lundi au jeudi au réseau TVA;
- 4) POSTEZ le bulletin de participation à CIMO 106 1 FM;
- 5) ÉCOUTEZ CIMO 106 1 FM chaque matin de 6 h à 9 h et vous pourriez gagner des billets pour des spectacles d'humour.

La Tribune

cimo 106 1 énergie

TVA



BULLETIN DE PARTICIPATION

Le tirage aura lieu lors du Gala Les OLIVIER présenté par **Bleue** et **RONA L'entrepôt** le 19 mars à TVA.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Téléphone résidence: _____ Téléphone travail: _____

Indice du Poing J à TVA: _____ Date de l'émission: _____

Les fac-similés ne sont pas acceptés. Réservé aux 18 ans et plus. Aucun achat requis. Règlements du concours disponibles dans toutes les stations Radio Énergie. Postez les bulletins de participation à: «Concours Les OLIVIER» CIMO, 1750, rue Sherbrooke, bureau 100, Magog (Québec) J1X 2T3. Un bulletin de participation par enveloppe seulement. Date limite de participation: 13 mars à 17h.

- JEAN-MICHEL ANCTIL →
- YVON DESCHAMPS →
- LISE DION →
- MARC FAVREAU →
- ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON →
- MARIO JEAN →
- PIERRE LÉGARÉ →
- DANIEL LEMIRE →
- PETER MCLEOD →
- STÉPHANE ROUSSEAU →

Dépasse la dose quotidienne de plaisir recommandée.



L'Integra « Édition Spéciale » 2000

P.D.S.F. de **22 000 \$***

Directement influencée par la course, cette voiture sportive est vraiment bien équipée : moteur à DACT de 140 chevaux • suspension indépendante à double fourchette aux quatre roues • deux coussins gonflables (SRS) • roues en alliage • déflecteur arrière • climatisation • lecteur de CD • glaces, antenne et rétroviseurs électriques • emblème « Special Edition » • services d'assistance routière 24 heures sur 24 • Pour des renseignements supplémentaires, composez le 1 888 9-ACURA-9.



Une vision qui inspire un élan de passion. **ACURA**

*P.D.S.F. de l'Acura Integra « Édition Spéciale » 2000 à 5 vitesses (modèle DC434YPB). Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Pour plus de détails, consultez un concessionnaire Acura.

Un projet qui fait des miracles au Soleil-Levant

Sherbrooke

Aux prises avec l'hémorragie dont sont victimes plusieurs écoles en fin d'année, alors que leur clientèle de 5e année fuit vers les écoles qui offrent l'anglais intensif, l'école du Soleil-Levant a conçu un projet qui fait des miracles.

Ainsi, cette année, révèle la directrice, Mme Charlotte Sansot, l'école a retenu 100 pour cent de sa clientèle et elle est dorénavant prête à accueillir chez elle, rue Buck, d'autres élèves du quartier nord.

L'offre de programmes du Soleil-Levant a été conçue par les parents et actualisée par les enseignants de l'école.

L'avantage, selon Mme Anne-Marie Gheller, parent, c'est que le projet s'adresse à tous les enfants et ne favorise pas que quelques-uns d'entre eux. Autre avantage, dit-elle, c'est que, dans le cas de l'anglais enrichi par exemple, les enfants en font tous les après-midi pendant toute l'année et non pas une moitié d'année.

Pendant ce temps, les autres élèves ne sont pas laissés pour compte, car le programme comprend trois options. En plus de l'anglais intensif, l'école offre du français et des mathématiques d'appoint, de la récupération, et des projets di-

vers, par exemple des périodes de préparation à l'Expo-sciences, de sorte que tout élève aura, au terme de son expérience, pu cheminer, s'enrichir. Un élève peut aussi mener une recherche sur un projet d'intérêt personnel; par exemple, une élève a mené sa recherche sur la Grèce. «Nous allons dans le respect de l'intelligence des enfants, souligne l'enseignante Liette Ruel. C'est ainsi que les enfants vont pousser plus loin leur travail.»

Le projet a pu être réalisé grâce à l'utilisation d'une part de la somme octroyée par la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke à l'orthopédagogie, explique la directrice, Mme Sansot, car l'école n'a reçu aucun montant additionnel pour donner le jour à son programme. Cependant, la ressource en orthopédagogie demeure disponible aux enfants de 1re à 4e années.

En 5e et 6e années, les cours de récupération permettent de venir en aide aux élèves en difficulté, remplaçant ainsi le service d'orthopédagogie. Les élèves de 5e et 6e qui n'ont pas besoin de récupération peuvent s'inscrire dans les activités qui fonctionnent selon l'approche par projets.

La troisième option, celle de l'anglais enrichi, s'adresse seulement aux élèves de 6e année qui sont autonomes, motivés et qui réussissent bien au plan académique.



Imacom-Daguerre, par Christian Landry
Charles Vallée, Maxime Lamoureux, Stéphanie Adam et Stéphanie Dorion, de l'école du Soleil-Levant, ont mené une recherche sur l'histoire des vaccins, explique Maxime Lamoureux. «On va aller à l'Expo-sciences», annonce Charles Vallée.



Imacom-Daguerre, Christian Landry
Nancy Houle, enseignante en anglais à l'école du Soleil-Levant, a un charisme capable d'entraîner tout élève à sa suite vers le succès, mais elle a aussi une imagination qui ne manque pas de la servir dans la découverte d'activités significatives pour les élèves. Toutes les activités sont décrites et illustrées dans un livre de bord qui suit son groupe tout au cours de l'année.

Le braille essentiel à 90 pour cent des aveugles au travail

Sherbrooke

Saviez-vous que 75 pour cent des aveugles n'ont pas d'emploi? Mais que de ceux qui travaillent, 90 pour cent utilisent le braille.

Voilà une des raisons qui ont poussé le gouvernement du Canada à désigner le 9 février comme la «journée nationale du braille» à la demande de l'Institut national canadien pour les aveugles.

A cette occasion, on lancera la toute première trousse d'apprentissage du braille spécialement conçue pour les parents d'enfants aveugles. On en profitera également pour rendre disponible une vidéocassette retraçant la vie de ce mode de communication: Louis Braille.

À Sherbrooke, l'événement est notamment souligné par une dictée, «Le poinçon magique», animée par le professeur de braille Rosaire Côté. Tous ses élèves actuels, anciens et pourquoi pas futurs de même que des parents et amis de personnes aveugles sont invités à se prêter au jeu en compagnie du groupe Braille atout.

Cette rencontre se veut également un prétexte pour se renseigner sur le braille et démontrer son utilité afin d'ouvrir les portes de l'alphabétisation, de l'apprentissage, de la communication, de l'autonomie, de l'emploi et du divertissement.

Le rendez-vous est donné, aujourd'hui, entre 9h et 16h aux locaux du Centre de réadaptation de l'Estrée, à l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, à l'entrée de la porte principale (ancienne urgence).

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

VILLE DE LENNOXVILLE
OFFRE D'EMPLOI
(Poste temporaire)
Remplacement de congé de maternité

DIRECTEUR (TRICE)

DES ACTIVITÉS CULTURELLES, COMMUNAUTAIRES ET RÉCRÉATIVES

La Ville de Lennoxville sollicite des candidatures pour combler de façon temporaire (durée approximative de 6 mois) le poste de directeur, directrice des Activités culturelles, communautaires et récréatives.

La ou le candidat devra :

- détenir une expérience pertinente d'intervention dans le domaine du loisir municipal, dont entre autres auprès d'organismes sans but lucratif;
- posséder de l'expérience en gestion de personnel et en animation de groupes de bénévoles;
- démontrer de l'initiative, du leadership et une grande disponibilité à l'égard de son travail;
- être capable de s'exprimer couramment et de façon efficace en français et en anglais, et ce, tant oralement qu'écrit;
- bien connaître la Ville de Lennoxville et ses modes de fonctionnement.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature à l'attention de Chantal Carrier, 150, rue Queen, Lennoxville (Québec) J1M 1J6, avant le 18 février 2000.

Lennoxville offre des chances d'emploi égales à tous et traite les candidatures de façon confidentielle.

ROTHMANS, BENSON & HEDGES INC.

Une entreprise dans l'industrie du tabac est présentement à la recherche d'un ou d'une

REPRÉSENTANT, REPRÉSENTANTE DES VENTES

qui aura pour fonction première de négocier et d'augmenter la visibilité de nos produits auprès des détaillants de la région de Sherbrooke.

La ou le candidat devra posséder les qualifications suivantes : baccalauréat - option marketing ou l'équivalent, belle présentation, facilité à communiquer et bilinguisme (un atout).

L'entreprise offre une gamme complète d'avantages sociaux dont une automobile fournie ainsi que toutes les dépenses s'y rattachant.

Afin de postuler à cet emploi, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 18 février 2000 à

ROTHMANS, BENSON & HEDGES INC.
Département du personnel
(poste - Sherbrooke)
8401, 19e Avenue
Montréal (Québec) H1Z 4J2

La ou le représentant sera sélectionné à partir des curriculum reçus seulement. Il est donc inutile de poser votre candidature par téléphone.

Seul les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Agences de placement S.V.P. s'abstenir.

BOIS-FRANCS ST-CHARLES INC.

Bois-Francis St-Charles inc. est une entreprise spécialisée dans la fabrication de lamelles de plancher de bois franc. Pour répondre à notre forte expansion, nous sommes à la recherche d'une personne dynamique pour combler le poste suivant :

SURINTENDANT DE L'ENTRETIEN MÉCANIQUE

La personne aura la responsabilité de l'équipe d'entretien mécanique, planifier et coordonner les travaux de réparation et d'entretien préventif de la machinerie et des bâtiments.

Exigences minimales :

- Baccalauréat en génie mécanique avec un minimum de 3 ans d'expérience dans un poste similaire OU Technicien en génie mécanique avec 5 ans d'expérience dans un poste similaire;
- Connaissance de la pneumatique, de l'hydraulique et de l'électricité;
- Être autonome, dynamique et préférant le travail d'équipe.

Le poste précité confère des conditions de travail très concurrentielles, incluant un programme d'assurance collective et de partage des profits.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Bois Francs St-Charles inc.
1125, rue Rocheleau
Drummondville (Québec)
J2C 6L8
Télécopieur : (819) 472-3397
PRIÈRE DE NE PAS TÉLÉPHONER

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Serres et Pépinières St-Élie
est à la recherche
d'un ou d'une

SPÉCIALISTE en AQUARIOPHILIE
(poissons d'aquarium)

pour son département animalier

Si ce poste vous intéresse
veuillez contactez

M. Jean Grégoire
au **564-3243**

Le concessionnaire automobile
Saturn Saab Isuzu de Sherbrooke
est à la recherche d'un

AVISEUR TECHNIQUE

Exigences :

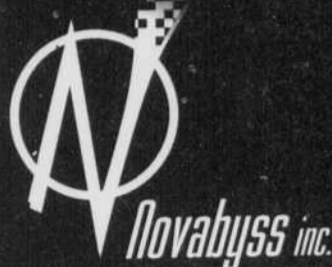
- Posséder son permis de conduire
- Bilingue
- Automobile requise
- Connaissance dans l'automobile
- Minimum de 5 années d'expérience

Si ce poste vous intéresse, faire
parvenir votre C.V. chez

SATURN **Saturn Saab Isuzu**
Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
(819) 823-1400
J1N 2A7

Recherche de volontaires pour des études cliniques

Communiquez avec l'infirmière dans les plus brefs délais
du lundi au dimanche (819) 820-5488
entre 9 h et 20 h



Souffrez-vous
de brûlures
ou
de maux
d'estomac?

Et êtes-vous...

✓ Incommodé(e) par des brûlures
d'estomac ou des troubles
digestifs depuis au moins 3 mois?

✓ Disposé(e) à participer à une
étude clinique?

✓ Agé(e) de 18 ans et plus?

Si oui,
vous pouvez peut-être
participer à cette étude.

Ces études sont réalisées avec : Dr Rémi Bouchard, Dr Claude St-Pierre,
Dr François Turcotte
de la Clinique médicale de recherche Novabyss, rue King Ouest.

AVEZ VOUS LA GRIPPE ? (âgés de 18 ans et plus)

Nous sommes
actuellement à la
recherche de personnes
pour participer à l'étude
d'un nouveau médicament
pour traiter et prévenir la
transmission de la grippe.

Si vous éprouvez
depuis moins de

2 jours

des symptômes de grippe tels que :

- Toux • Fièvre
- Maux de tête
- Courbature et maux de gorge

UN PROF, ÇA COMPTE!

Le ministère de l'Éducation, avec la collaboration de la Fédération des comités de parents et de la Fédération des syndicats de l'enseignement, tient, du 6 au 12 février, la Semaine des enseignantes et des enseignants.

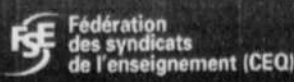
Les 120 000 hommes et femmes qui exercent la profession d'enseignante et d'enseignant au Québec ne ménagent pas les efforts pour encourager et guider leurs étudiantes et leurs étudiants. Leur travail marquera souvent d'une manière indélébile la vie des jeunes et leur permettra de développer tout le potentiel nécessaire pour prendre leur place dans la société.

En cette Semaine des enseignantes et des enseignants, le Ministère et ses partenaires tiennent à rendre hommage à ces personnes. Il est rassurant de savoir que les jeunes sont entre bonnes mains et que le Québec de demain pourra compter sur une population bien formée et prête à relever les défis du nouveau millénaire.

PLUS QUE JAMAIS, UN PROF, ÇA COMPTE!

LA SEMAINE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

DU 6 AU 12 FÉVRIER 2000



National

Vélo-Québec dit NON au port du casque obligatoire

Pierre APRIL
Québec (PC)

Vélo-Québec continue de s'opposer vigoureusement au port obligatoire du casque protecteur et affirme avec conviction qu'il s'agit-là d'une position tout à fait responsable.

Hier, à l'issue de son témoignage devant la Commission parlementaire chargée d'étudier le Livre vert sur la sécurité routière, le directeur général de l'organisme Jean-François Pronovost a expliqué que cela fait plus de 30 ans que Vélo-Québec se préoccupe des questions touchant la sécurité des cyclistes, avant même que le gouvernement ne s'y intéresse.

«Les fondements même de notre association, a-t-il dit, c'est justement de rendre plus sécuritaire la pratique du vélo. Pour nous, le casque est un des éléments mais pas une fin en soi. On souligne que ce n'est pas cela qui va améliorer une totale sécurité des cyclistes.

«Ce qu'on remet en cause, a poursuivi M. Pronovost, c'est l'approche législative et on estime qu'il y a d'autres façons d'y arriver.»

Vélo-Québec, selon son porte-parole, n'a pas à se sentir coupable de défendre l'approche volontaire dans le dossier du casque protecteur. «On n'est pas une compagnie de tabac, a-t-il affirmé, on n'est pas en train de dire aux cyclistes de mourir sur leur vélo. Au contraire, on travaille déjà en collaboration avec la Société de l'assurance-automobile depuis longtemps et on demeure convaincu qu'on va arriver à des résultats.

«Notre position est tout à fait responsable, a-t-il soutenu, on n'est pas en train de dire aux gens de fumer et d'avoir le cancer du poumon. On est en train de leur dire: faites du vélo et vous serez plus en santé.»

Plus tôt en journée, les représentants de la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux sont

venus dire qu'il favorisaient, eux, le port obligatoire du casque protecteur.

Autre son de cloche

Ils ont présenté des statistiques inquiétantes pour appuyer leur position. A chaque année au Québec, ont-ils dit, l'usage de la bicyclette est associé en moyenne à 29 décès, 1259 hospitalisations et 14 000 blessures.

Ils ont souligné que ce sont les jeunes âgés entre 5 et 14 ans qui sont les plus touchés avec 37,8 pour cent des décès et 44,3 pour cent des hospitalisations.

Les données révèlent aussi que les décès observés chez les cyclistes sont associés, dans 81,1 pour cent des cas à une collision impliquant un véhicule à moteur et la plupart des

hospitalisations, soit 73,8 pour cent, résultent de blessures graves survenues sur la voie publique.

Les blessures à la tête sont responsables de 55,4 pour cent des décès et de 34,5 pour cent des hospitalisations.

Pendant que le ministre des Transports Guy Chevrette essayait de savoir pourquoi le port du casque de vélo plafonne à 25 pour cent depuis 1995, à Vélo-Québec on continue de dire que l'adoption d'une loi n'est pas nécessaire pour changer la situation.

Pour les porte-parole de l'organisme, l'éducation, à compter du primaire, des campagnes de publicité et des interventions policières ciblées devraient suffire à changer les mentalités.

Vélo-Québec demeure convaincu que le port du casque protecteur ne doit pas être considéré comme une solution miracle et soutient que l'éducation donnera des résultats plus durables que la coercition.

Par ailleurs, dans un volumineux rapport présenté hier, la Conférence des régies régionales de la santé a noté que les risques d'accident et les pertes anticipées en sécurité routière dues au virage à droite sur un feu rouge ne seront jamais compensés par des gains au chapitre de l'économie d'énergie que les analystes évaluent à 6 millions \$ par année.

La Régie demeure convaincu que l'Etat sortirait gagnant d'une révision complète de ses mesures touchant l'alcool au volant afin de les rendre plus sévères.

Les postiers et facteurs votent sur l'entente de principe

Lia LEVESQUE
Montréal (PC)

Les 45 000 postiers et facteurs de Canada, dont 10 500 au Québec, ont commencé à voter sur l'entente de principe intervenue entre leur syndicat et la Société canadienne des postes.

Pour la région du Grand Montréal, quatre assemblées auront lieu demain et un seul vote sera pris. À Québec, l'assemblée a eu lieu hier mardi; à Sherbrooke, elle ce sera samedi, à Hull demain, au Saguenay—Lac St-Jean les 16 et 17 février, à Granby le 20, dans l'Outaouais demain et à Trois-Rivières, l'assemblée a déjà été tenue dimanche dernier. Pour l'ensemble du pays, les assemblées se tiennent depuis samedi dernier jusqu'au 20 février.

Jusqu'ici, aucun résultat n'a filtré, afin de ne pas influencer le vote des autres, indiquait en entrevue M. Pierre Contant, directeur national du Syndicat des travailleurs des postes, affilié à la FTQ. Le résultat sera connu le 21 février.

Les Postes ont une tradition de négociations difficiles et tendues. Mais, cette fois, la négociation s'est tenue sans grève et sans moyen de pression, a tenu à préciser M. Contant. La négociation a été intensive, «longue, ardue et épuisante», dit-il, du 1er au 22 décembre dernier.

Le syndicat favorable

Le conseil exécutif national recommande de voter en faveur de l'entente de principe, de même que l'exécutif de la région de Montréal, mais tous ne sont pas du même avis. L'entente de principe pose problème dans la région de l'Atlantique, où on y voit un recul, de même que dans une section locale de Toronto (mais pas dans la section régionale).

Malgré cette opposition, «on pense que ça va être accepté», confiait M. Contant.

Le projet d'entente prévoit une disposition permettant de convertir en emplois réguliers à plein temps des emplois précaires: un litige qui durait depuis des années à la Société canadienne des postes.

Quelque 40 000 griefs concernant le recours au personnel temporaire — dont la moitié provenaient de Montréal — ont fait l'objet d'un règlement, qui se chiffre à 15 millions \$.

Les augmentations de salaires consenties sont de 2,5 pour cent le 1er février 2001 et de trois pour cent le 1er février 2002, sans compter une hausse déjà prévue de 1,9 pour cent rétroactive au 1er février dernier. Les employés à plein temps, temporaire et à temps partiel toucheraient également un montant forfaitaire.

D'autres gains ont été effectués concernant l'itinéraire des facteurs et le régime de retraite.

La convention serait en vigueur jusqu'au 31 janvier 2003.

DES AUBAINES À TOUT CASSER !

*brother s'engage à donner 40 000 \$ à la Fondation des maladies du coeur et vous pouvez aider aussi !



TOUT EN UN MFC-970 A PAPIER ORDINAIRE

- Réduction/agrandissement de 50 % à 200 %
- Jusqu'à 20 pages de mémoire • Alimentation auto de 10 pages 44545

50 \$ de rabais*

Notre prix 349,99
Rabais postal -50,00
Prix après rabais **299⁹⁹**

Télécopieur, imprimante, copieur, scanner, télécopieur PC, centre de messages !

TOUT EN UN MFC-1970MC

- Alimentation auto de 20 pages, capacité de 200 pages
- Réduction/agrandissement de 50 % à 200 %
- Jusqu'à 50 pages de mémoire
- Balayage optique de 400 x 400 44369

50 \$ de rabais*

Notre prix 399,99
Rabais postal -50,00
Prix après rabais **349⁹⁹**

Télécopieur, imprimante, copieur, scanner, télécopieur PC, centre de messages !

TOUT EN UN LASER MFC-4350

- Télécopieur, imprimante, copieur
- Alimentation auto de 20 pages
- Imprimante laser de 600 x 600 points/pouce 45559

40 \$ de rabais*

Notre prix 649,99
Rabais postal -40,00
Prix après rabais **609⁹⁹**

Télécopieur, imprimante, copieur, scanner, télécopieur PC !

TOUT EN UN MFC-8600

- Télécopieur, imprimante, copieur, scanner, télécopieur PC
- Alimentation auto de 30 pages
- Impression de 12 pages/min. avec 600 points/pouce
- Capture vidéo • Balayage optique de 1200 x 1200 389274

40 \$ de rabais*

Notre prix 899,99
Rabais postal -40,00
Prix après rabais **859⁹⁹**

ÉTIQUETEUSE PT85

- Pour ruban de 9 mm et 12 mm
- 9 styles de caractères, encadrement et soulignement
- Imprime jusqu'à 2 lignes 38173

Gratuit ! Ourson 'Ruby Heart' **

59⁹⁹ **Offre postale

Prix en vigueur du 9 au 13 février jusqu'à l'épuisement des stocks.

Boutique **Félicité**

Vente 2e anniversaire

Robes de mariées 1 seul prix: **500\$**

Robes pour mères de mariés 1 seul prix: **250\$**

Robes de bal 1 seul prix: **150\$**

Payez et emportez dès le **15 janvier**

180, rue Wellington Nord
346-2723

SHERBROOKE 3325, boul. Portland
Livraison gratuite le lendemain

VICTORIAVILLE 1111, boul. Jutras Est
Livraison gratuite le lendemain

VISITEZ NOTRE SITE WEB À : www.bureauengros.com
Tél. : 1-800-668-6888 Téléc. : 1-800-567-2260

HEURES D'OUVERTURE
Lun. à vend. : 8 h à 21 h
Sam. : 9 h à 17 h
Dim. : 10 h à 17 h

HEURES D'OUVERTURE
Lun. au mar. : 8 h à 18 h
Mer. au vend. : 8 h à 21 h
Sam. : 9 h à 17 h / Dim. : 10 h à 17 h

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

ADMISSION POUR L'AUTOMNE 2000

CENTRE 24-JUIN
Formation professionnelle

53 PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DISPONIBLES

INFORMEZ-VOUS AU (819) 822-5420 POSTE 229 ou 230

Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Opinions

EDITORIAL

Petite affaire devenue grande



Michel MORIN

Les administrateurs de la Régie de police, l'état-major du Service de police tout autant que l'Association des policiers s'entendaient sur un point: il n'aurait jamais fallu que la note manuscrite «on va te pigner au radar ma c... de Bonne femme» rédigée à l'intention de la conseillère Huguette Roy par un policier tombe entre les mains d'un journaliste de La Tribune. Et encore moins que cette étourderie ne soit pas portée sur la place publique.

On ne referra pas l'histoire parce qu'elle est connue dans ses moindres coutures. Sauf qu'il n'est pas interdit d'y ajouter un autre épisode, épisode que nous sert le directeur Michel Carpentier en faisant aujourd'hui appel au commissaire à la déontologie policière qui aura le mandat de voir clair dans cette affaire. Le directeur et les autres hauts gradés du Service de police de la région sherbrookoise n'ont pas vraiment le choix de se subordonner ainsi à un organisme voué à faire respecter la moralité et le sens du devoir chez tous les policiers, qu'ils soient municipaux ou membres de la Sûreté du Québec.

S'ils n'ont pas le choix, c'est parce qu'ils ont été floués par l'Association des policiers qui s'était pourtant engagée à monter patte blanche dans cette histoire. Après quelques semaines

d'attente, la conclusion se tire d'elle-même: le syndicat des policiers n'a jamais été sérieux et il n'a rien fait qui vaille pour réparer les pots cassés. À la collaboration annoncée s'est soudainement substitué le mutisme, l'inertie et l'attentisme.

Compte tenu de la délicatesse de l'affaire, l'état-major préfère maintenant s'en remettre à une tierce partie. De deux choses l'une. Ou bien la direction du Service de police fait dans ses culottes et accrédite la thèse voulant qu'elle soit incapable de mener une enquête digne de ce nom sur l'un de ses policiers. Ou encore elle est tellement convaincue de composer avec un train de mesures dilatoires soulevées par l'Association des policiers qu'elle craint que son enquête interne n'aura aucune crédibilité aux yeux de la population. Dans un cas comme dans l'autre, Michel Carpentier a pris la bonne décision. Que le commissaire à la déontologie policière vienne faire un tour à Sherbrooke.

Et pourtant... Toute cette affaire aurait pu et aurait dû connaître une conclusion simple, beaucoup plus simple. Rappelons-nous qu'à l'origine, la conseillère Huguette Roy ne demandait qu'à rencontrer le policier fautif et obtenir de sa part des excuses personnelles. Les heures ont passé sans que le chat ne sorte de son sac. Pendant qu'au quartier général de la rue Marquette, tout le monde n'était préoccupé que par une chose

et une seule: connaître l'identité du couillon qui avait bien pu rendre publique cette triste note manuscrite. Les heures ont passé et des excuses publiques ont été exigées. Depuis et encore aujourd'hui, les heures passent et continuent de passer.

À la différence qu'on apprend maintenant qu'un procureur, en l'occurrence celui de l'Association des policiers, a été mandaté pour défendre les intérêts de ce policier. C'est donc dire que le policier, ce policier à la plume bien pendue, est connu. Pour le commissaire à la déontologie, voilà déjà une partie du travail effectué.

Où cette affaire va-t-elle nous conduire maintenant? Visiblement à des sanctions contre la fautif. C'est sûrement ce qu'a flairé l'Association des policiers pour qu'elle mandate un procureur au dossier; il est permis de croire que la Régie intermunicipale de police de la région sherbrookoise n'aura d'autre choix que de faire de même. Doit-on maintenant envisager un bal des dépenses? Si oui, doit-on conclure que l'anonyme contribuable que nous sommes tous sera mis à profit pour payer les frais juridiques encourus?

Plus les semaines passent et plus ce roman feuilleton pourrait s'intituler: pourquoi faire simple quand ça peut être compliqué!

Votre opinion..

par téléphone
564-5456 poste 444

Un nouveau numéro de poste plus facile à retenir 444

Du lundi au jeudi, de 8 heures à 12h30.

Les propos tendancieux et les attaques personnelles injustifiées ne seront pas rapportés.

Téléphone 564-5456 poste 444 entre 8h00 et 12h30
par télécopieur : 564-8098
par la poste : La Tribune / Courrier du lecteur,
1950 rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
par internet : redaction@latribune.qc.ca



BOÎTE VOCALE

Le mensonge

Quand ça va mal à quelque part on cherche quelqu'un sur qui mettre la faute. Ainsi, dans le domaine de l'hospitalisation, les preneurs de décision pointent du doigt le grand nombre de personnes âgées qui ont recours à ce service. Pourtant, ce ne sont pas ceux-là qui ont envoyé à la retraite des employés très compétents. Faudrait arrêter de répandre ce mensonge.

Marielle St-Louis
Sherbrooke

NDLR: Certains lecteurs se privent de laisser un message sur notre boîte vocale sous prétexte que personne n'est là pour leur répondre. Vous comprendrez qu'il s'agit d'une boîte vocale où vous pouvez tout simplement laisser vos commentaires. N'oubliez pas de nous fournir votre nom, ainsi que la ville d'où vous nous appelez.

LETRE OUVERTE

Consultation bidon

Le Comité de parents de la Commission scolaire des Sommets, qui représente l'ensemble des parents, s'oppose toujours à l'adoption du Plan triennal sur les besoins d'alimentation et à la façon de faire des commissaires et des fonctionnaires.

Au mois de décembre dernier, les commissaires ont adopté le plan triennal 2000-2003 sur les bassins d'alimentation malgré les avis contraires présentés par la majorité des instances concernées. Ce plan triennal a été élaboré par quelques fonctionnaires à partir d'hypothèses qui pour bien des cas ont été changées en cours de consultation de façon non fondée et non partagée par les milieux. Quant à la consultation, elle n'a pas été rétroactive, ni participative dans le sens d'un réel partenariat. Pourtant, ce plan aura des conséquences sérieuses et fâcheuses pour de nombreux élèves, parents et enseignants, et ce pour plusieurs années à venir.

Ce plan n'est basé sur aucune étude sérieuse d'impact. À titre d'exemple, 1,2 million \$ ont été investis il y a quelques années pour reloger l'école La Relance. Actuellement, aucune personne n'est en mesure de dire les montants qui devront être investis pour transférer cette école dans les locaux de l'école Le Tournant. Faudrait-il dépenser un autre montant de

1,2 M \$? Quel sera l'impact financier pour les autres écoles visées par ce plan? Les parents considèrent que l'utilisation des taxes des contribuables est mal planifiée et que trop de questions sont sans réponse.

Le Comité de parents espère que la nouvelle directrice générale pourra amener les commissaires à réviser leur décision et ce, dans le but d'offrir des services de qualité aux enfants et d'améliorer la relation entre les parents et la commission scolaire.

De plus, les positions du Comité de parents ont été utilisées à dessein puisque les propositions présentées aux commissaires, par les fonctionnaires, laissaient sous-entendre que le Comité était favorable. En effet, le premier considérant de chaque proposition était libellé de la façon suivante: «Considérant que le Comité de parents a été consulté». Il y a eu un manque de transparence puisque, pour la majorité des propositions, on aurait dû lire: «Considérant que le Comité de parents s'est prononcé contre». Cette approche aurait permis aux commissaires de prendre des décisions mieux éclairées.

Comité de parents
Commission scolaire des Sommets
par Diane Lallier, présidente

Un simple merci

Mme Rachel Lussier,

Un simple mot... "Merci". Cela fait du bien de constater qu'il y a des gens qui apprécient la "bonne télévision régionale" et les efforts mis pour y arriver. Encore "Mer-

ci" au nom de tous les artisans de cette émission. Nous en sommes heureux!

Marcel Courchesne
Directeur des nouvelles
CKSH-TV



TRIBUNE LIBRE

Stationnement et procédures

Mme Sophie Dryburgh Larouche

Lorsque j'ai lu votre opinion du 4 février, j'ai jugé bon de donner quelques explications que vous auriez pu avoir en venant nous rencontrer à nos bureaux. On vous aurait remis un dépliant révisant les procédures concernant les stationnements de l'Université de Sherbrooke, dont copie que vous avez sans doute reçue lors de l'achat de votre vignette de stationnement. Peut-être n'avez-vous pas eu le temps de le lire? (Art. 6.2 des règlements 99/00 du campus ouest de l'Université de Sherbrooke.)

Il est vrai que certains matins, il est plus difficile d'avoir une place de stationnement près de sa faculté, cependant des espaces sont disponibles dans les parcs en périphérie des bâtiments. Un tunnel reliant les facultés existe

pour accommoder les usagers, surtout par temps froid, donc pourquoi ne pas en profiter.

Concernant les espaces verts dont vous dites qu'ils sont libres, je vous dirai que ces places de stationnement sont toutes vendues. Les titulaires de ces vignettes sont en majorité des employés de bureau et des professeurs. Ceux-ci ont souvent des cours à donner en soirée, donc ne se présenteront pas nécessairement le lendemain matin, laissant ainsi son espace libre mais «réservé».

Quant aux zones de parcomètre, elles existent dans le but d'accommoder la clientèle qui est en visite pour de courtes périodes.

La vérification des parcs de stationnement se fait par nos agents qui sont mandatés par la ville de Sherbrooke pour appliquer le règlement municipal 3700. Il se peut que certain-

es journées, vous avez remarqué qu'ils se donnent moins de constats d'infraction et vous avez raison car notre personnel ne fait pas que du stationnement. Nous répondons quotidiennement à divers appels tels que «plaintes de différentes natures, alarme, incendie/intrusion, assistance aux usagers, etc.»

En espérant que ces quelques renseignements ont pu vous éclairer, n'hésitez pas à venir me rencontrer au pavillon J.S.Bourque. Je vous remettrai personnellement une copie de notre fascicule des règlements 99/00 du campus ouest de l'Université de Sherbrooke.

Veillez agréer, Madame Dryburgh Larouche, mes sentiments les plus distingués.

Jacques Tessier
Officier adjoint aux opérations

Quand se pointe l'exagération

Ville de Sherbrooke
Cour municipale

Je viens de recevoir une contravention. J'ai bien constaté moi-même avoir enfreint, à 17h07, une signalisation, en effet, bien en place. Là n'est pas l'argument que je veux invoquer.

Ce que je conteste, c'est le montant. Une interdiction de tourner à gauche sur un feu de circulation, entre 8h et 18h, coûte la modique somme de 100 \$ plus 36 \$ de frais (!!!).

Je considère qu'un tel montant pour une infraction de cette nature (mineure pour le moins) est une concussion, i.e. un abus que fait un gouvernement de son autorité en exigeant de ses administrés ce qu'il sait ne pas lui être dû ou, à tout le moins, exagéré. J'aurais sans «mots d'ordre» (maudire) accepté de verser la rondelette somme de 50 \$, mais pour 136 \$, je ne peux

me retenir d'exprimer le fond de ma pensée, envers nos gouvernements «assoiffés» de fonds. Ils veulent notre bien et, à la longue, si nous, les payeurs de taxes ouvertes et cachées, d'impôts directs et indirects et d'amendes exagérées, nous laissons faire, ils vont l'avoir.

Tout en n'oubliant pas le montant excessif de l'amende à 100 \$, à quoi servent les 36 \$ de frais pour la simple émission d'un billet?

Ce montant représente 36% du montant nominal de l'amende, déjà très, très élevée. Les frais juridiques et d'administration sont donc bien coûteux. Quelle fonction additionnelle sera exercée en regard de cette infraction, si je paie le montant complet dans le délai prescrit? Il y a sûrement un impôt caché dans ce montant. Voilà pourquoi je considère le montant de 136 \$ comme étant de la concussion, purement et simplement.

Enfin, pour me permettre de justi-

fier une quelconque partie de ces frais d'administration, et pour respecter le généreux délai de paiement de 30 jours, vous trouverez en pièces jointes 29 chèques au montant de 4,53 \$ chacun, payables quotidiennement à compter de ce jour, et un trentième et dernier de 4,63 \$, payable à l'échéance du paiement.

Je veux croire que je respecte les lois et règlements en tout temps. Le cas échéant, faisant une faute, je suis prêt à payer une amende raisonnable. Mais les montants fixés par le Code de sécurité routière, suivi par les codes municipaux, sont le fruit de la concussion de nos gouvernements.

Un citoyen qui paie cette rare contravention avec énormément de répugnance, sinon de dégoût. Donnons à nos gouvernements un désert à gérer et ils sauront manquer de sable.

Georges-Henri Goulet
Sherbrooke

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

René Morin
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Maurice Cloutier
Directeur de l'information

Michel Morin
Éditorialiste

PUBLICITÉ

François Fouquet
Vice-président
Directeur

Alain LeClerc
Michel Poulin
Adjoints au directeur

TECHNOLOGIE

René Béliveau
Conseiller

PRÉ-IMPRESSIION & PRODUCTION

André Roberge
Directeur

Steve Rancourt
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

Pierre Vallée
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

André Cuestau
Directeur

TIRAGE

Serge Nadeau
Adjoint au directeur

Lisée prône l'abandon d'une stratégie suicidaire

□ L'ex-conseiller de Parizeau et Bouchard propose un référendum sur les besoins des Québécois au lieu d'un autre sur la souveraineté

Pierre APRIL

Québec (PC)

Jean-François Lisée, l'ex-conseiller des premiers ministres Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, propose de laisser tomber, pour l'instant, le projet de référendum sur la souveraineté et en propose un autre sur les besoins réels du Québec avant la prochaine campagne fédérale prévue en 2001-2002.

Dans son dernier ouvrage intitulé «Sortie de secours» ou «Comment échapper au déclin du Québec», l'auteur affirme sa conviction que si le parti de Lucien Bouchard et l'ensemble des militants souverainistes persistent dans leur volonté de tenir coûte que coûte un autre référendum sur la souveraineté, ils deviendront les meilleurs «alibis de la volonté antidémocratique du fédéral».

Sa stratégie consiste à tenir dans le présent mandat et avant même une prochaine campagne électorale fédérale, un référendum sur les besoins réels des Québécois, une sorte de consultation populaire sur un éventuel rapatriement d'une vingtaine de pouvoirs.

Selon lui, advenant un Oui éclatant sur ce fédéralisme renouvelé, les fédéraux seraient forcés de tenir compte des exigences exprimées par une majorité de Québécois dans leur campagne électorale.

«Le gouvernement du Québec, a noté M. Lisée, le chef du gouvernement et président du Parti québécois doivent jouer cartes sur table et annoncer sur quoi déboucherait un processus engagé par un référendum gagnant sur les besoins du Québec.»

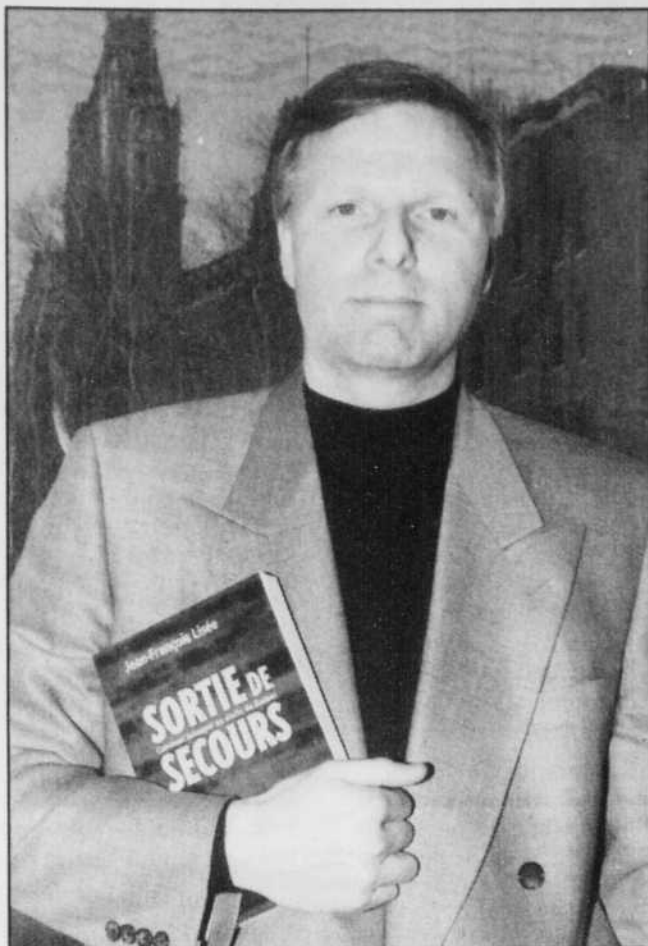


Photo PC

Dans son dernier ouvrage intitulé «Sortie de secours» ou «Comment échapper au déclin du Québec», Jean-François Lisée affirme sa conviction que si le parti de Lucien Bouchard et l'ensemble des militants souverainistes persistent dans leur volonté de tenir coûte que coûte un autre référendum sur la souveraineté, ils deviendront les meilleurs «alibis de la volonté antidémocratique du fédéral».

Dans son scénario, M. Lisée soutient qu'un référendum gagnant sur les besoins réels du Québec rétablirait le rapport de force qui autrement ne cessera de s'effriter rendant de plus en plus utopique la réalisation un jour du projet souverainiste.

«Sans renier ce qu'ils sont, explique l'ex-conseiller, et en continuant de moderniser le projet souverainiste qui les anime, ils doivent accepter d'ouvrir leur débat actuel pour y permettre l'expression d'idées comme celles qui habitent ce livre. S'ils constatent, comme je le pense, que la lucidité et l'urgence d'agir convergent vers une même conclusion, ils pourrout, par leurs décisions, ouvrir un nouveau cycle historique.»

Un sombre portrait

Dans son ouvrage, M. Lisée trace un sombre portrait de ce qui arrivera si les péquistes ne se rendent pas à l'évidence qu'il faut changer leur fusil d'épaule. Il parle de déclin collectif irréversible et de culture de l'impuissance. Il soutient que les Québécois continueront d'avoir peur de perdre et ils perdront.

Bien sûr, le projet présenté dans sa thèse n'est pas endossée par le premier ministre Lucien Bouchard et Jean-François Lisée l'a confirmé sans honte. «J'ai commencé à travailler sur cette thèse en janvier 1998, a-t-il dit, et je lui ai proposée. On a eu un long débat, et il l'a écartée pour toutes sortes de raisons qui sont les siennes. Sa position est tout à fait respectable.»

«Ce livre, a conclu M. Lisée, n'existerait pas si M. Bouchard et moi étions d'accord, je serais toujours son conseiller et on serait peut-être en train de mettre cette stratégie en oeuvre.»

«Sortie de secours», cet ouvrage de plus de 400 pages, est donc soumis au débat public et l'auteur aimerait bien que la discussion qu'il engendrera sans doute se rende jusqu'au Congrès national du Parti québécois, en mai.

COLLÈGE DE L'ESTRIE



«Je me suis inscrite en «Programmation» au Collège de l'Estrie. Je rêvais d'un travail en informatique. Aujourd'hui, grâce à ma formation, j'ai un excellent travail chez CONCEPTION DESIGN WEAR et j'ai réalisé mon rêve.»

Nathalie Roy, 32 ans
Secondaire V

TECHNIQUES DE MICRO-INFORMATIQUE LEA.3B

incluant la formation A+ et MCP

INSTALLATION ET GESTION DE RÉSEAUX ELJ.OX

incluant la formation MCSE et Internet

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

903.64

PERFECTIONNEMENT EN BUREAUTIQUE

LCE.09

incluant la formation MOUS Office 2000

Microsoft

Authorized Academic Training Program

• Attestation d'études collégiales

• Aide financière disponible

• Deux mois d'essai!

DÉBUT DES COURS:

10 janvier 2000

COLLÈGE DE L'ESTRIE

AFFILIÉ AU COLLEGE MULTIMEDIA

(819) 346-5000

1-888-346-5530

37, Wellington Nord,

Sherbrooke, J1H 5A9

Visitez notre site Internet:

www.collegeestrie.com

12585

Charest dénonce la «contamination» du système de santé par l'option souverainiste

Québec (PC)

Selon Jean Charest, le réseau de la santé est «contaminé» par l'option souverainiste du gouvernement Bouchard qui, soutient-il, en a subordonné le rétablissement à la recherche des conditions gagnantes d'un référendum.

Faisant hier le bilan du Conseil national du PQ, le chef libéral a lancé, lapidaire: «Le PQ ne veut pas soigner les Québécois mais soigner son option».

«Le gouvernement est rendu à un niveau de raisonnement tellement tordu, a-t-il ajouté, que même le système de soins de santé est contaminé par l'option souverainiste du gouvernement».

Seule la tenue d'une commission parlementaire sur le rétablissement du réseau de la santé permettrait de dégager des solutions à long terme, a-t-il fait valoir à nouveau en conférence de presse à Québec, hier.

Le premier ministre Bouchard a refusé cette demande à plusieurs reprises, estimant qu'un tel exercice se transformerait vite en débat partisan. Il préfère laisser la ministre Pauline Marois trou-

ver des solutions en discutant directement avec les dirigeants du réseau et les autorités médicales.

Lorsque qu'on lui rappelle que toutes les provinces soutiennent que le gouvernement fédéral est responsable du sous-financement chronique de la santé, M. Charest ne lance pas la première pierre à Ottawa.

«Les provinces doivent faire leurs devoirs et proposer une nouvelle formule de financement», a-t-il réitéré hier.

D'autre part, Jean Charest n'est pas surpris de voir le premier ministre évoquer un prochain référendum dans un troisième mandat.

«Il dit maintenant un référendum si nécessaire mais pas nécessairement un référendum. Ça montre la confusion du Parti québécois. Mais c'est une condition gagnante pour le Parti libéral aux prochaines élections. Ceux qui ne veulent pas de référendum sauront pour qui voter».

Le chef libéral estime que Lucien Bouchard se serait rangé à l'idée que de poser une troisième question référendaire aux Québécois serait quasiment indécent.

«A combien de reprises doit-on de-

mander aux Québécois d'aller aux urnes pour décider de notre avenir? C'est un deux dans trois, un quatre dans sept?»



Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke
Sherbrooke Geriatric University Institute

Personnes âgées de 65 ans et plus

Aidez-nous à vaincre la «grippe»!

Nous sommes à la recherche de volontaires pour une étude médicale mondiale.

Cet hiver, des médecins des quatre coins du Canada poursuivent leur travaux d'étude sur un traitement expérimental contre la grippe.

Le Centre de recherche en gériatrie et gérontologie sollicite votre aide et celle de votre famille.

Si vous avez les symptômes suivants : toux, fièvre, courbatures, mal de gorge, congestion nasale, appelez-nous pour savoir si vous êtes admissible à l'étude.

821-1170 poste 3476

14195

ACCÉLÉREER

MA COTISATION

En succursale, au téléphone ou par Internet, en 3 questions simples, les conseillers de la Banque Nationale me guident rapidement vers le meilleur choix.

Cotisez en 2 temps, 3 mouvements

1 888 TELNAT-1
www.bnc.ca

BANQUE NATIONALE
il faut penser autrement

12799

Institution financière de l'année, Grands Prix Finance Québec



Mathilde Leroux-Groleau, 4 ans. Tumeur cancéreuse.

Transfusée 21 fois

Donner du sang, une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC

14409



Concours Radio ADOS Cimo

Montcalm ouvre le bal en recevant l'humoriste Martin Petit

Inconnu, Christian Landry
Olivier Ouellette, un élève de la radio scolaire de l'école Montcalm, Hélène Morissette, de Cimo, l'humoriste Martin Petit et Philippe-André Piette, aussi de la radio scolaire, lors de l'émission qui a eu lieu en direct de l'école Montcalm hier midi.

Sherbrooke

Les gradins de la grande salle de l'école Montcalm étaient bondés et il y avait plusieurs dizaines d'élèves assis par terre hier midi pour accueillir l'humoriste Martin Petit dans le cadre de Radio Ados Cimo, une initiative conjointe de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke et de Cimo qui en est à sa deuxième édition cette année.

Aussi réservé hors scène qu'il est extroverti en public, Martin Petit confiait qu'il est motivant pour un artiste de rencontrer des jeunes, d'autant plus que le projet vécu avec les élèves de Montcalm était bien monté, selon lui.

Il pouvait en juger facilement. «J'ai fait de la radio au secondaire; on se faisait des radio-romans. Ça m'a donné le goût d'en faire au Cégep. Puis, j'ai fait de l'impro, avant d'entreprendre le métier d'humoriste. À la radio, nous avons eu la chance d'accueillir Robert Lepage, qui avait été tellement généreux...» Hier, Martin Petit rendait aux jeunes ce qu'il avait reçu lui-même de la part de Robert Lepage.

Bonne humeur

L'entrevue à laquelle il se prêtait sur l'heure du midi à Montcalm était menée par Olivier Ouellette et Philippe-André Piette, deux élèves de la radio scolaire. Le public était chaleureux et la bonne humeur était au rendez-vous.

Du fait que l'école Montcalm avait gagné l'an dernier le concours mettant en compétition les quatre écoles secondaires de la CSRS, Philippe-André Piette disait sentir un peu la pression. «Mais c'est certain qu'on va gagner», assurait-il. Olivier Ouellette, pour sa part, se disait tout à fait décontracté. «On lui donne des pistes (à Martin Petit) et c'est lui qui fait le show.»

Un véritable cours

Johanne Cloutier, directrice de la programmation et de la promotion de Cimo, rappelant le succès remporté par ce projet l'an dernier, alors que les écoles avaient accueilli Kermess, Oukoumé, Noir Silence et France D'Amour, note que, pour les jeunes des radios scolaires, c'est une expérience enrichissante. «C'est un véritable cours sur le monde des médias, ça place les jeunes devant des échéances et ça présente le beau défi de devoir s'ajuster à la réalité de l'artiste.»

Mme Cloutier souligne qu'aujourd'hui, mercredi, les élèves de l'école du Triplet recevront la visite de l'humoriste Dany Turcotte, que demain, jeudi, ceux de La Montée accueilleront Michael Rancourt et que vendredi, ce sera au tour du Phare de recevoir le chanteur Sylvain Cossette.

Chacune des quatre émissions est diffusée simultanément dans les quatre écoles secondaires publiques de Sherbrooke.

Vendredi après-midi, un jury déterminera laquelle des équipes de la radio scolaire des écoles aura le mieux tiré son épingle du jeu en entrevue avec l'artiste qui les aura visitées.

Dimanche 13 février
 c'est la **Saint-Valentin**

au mont Bellevue
Venez skier à MOITIÉ PRIX
 et courez la chance de **GAGNER DES BILLETS**
 pour le **Challenge sur glace Michelin du Canada**
 à Sherbrooke

REPARTEZ À ZÉRO

CHRYSLER

le génie exprimé avec passion

FINANCEMENT À L'ACHAT DE

0%[†]

JUSQU'À 60 MOIS

SUR TOUTES LES NEON 2000

Protection 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur

NEON LE 2000

- Moteur de 2 litres, 16 soupapes, 132 ch
- Transmission manuelle à cinq rapports
- Roues de 15 po en aluminium
- Climatiseur
- Radiocassette AM/FM stéréo/changeur pour quatre CD au tableau de bord
- Suspension indépendante aux quatre roues
- Protection 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur

LOCATION À

229\$[‡]

PAR MOIS

Terme de 48 mois.
Comptant initial de 2 400 \$.
Aucun dépôt de sécurité.
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.
Ajoutez la transmission automatique pour seulement 8 \$ de plus par mois.

OPTIONS DE LOCATION DE 48 MOIS OFFERTES	
MENSUALITÉ	COMPTANT INITIAL
229 \$	2 400 \$
249 \$	1 470 \$
281 \$	0 \$



www.daimlerchrysler.ca

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep[™]



† Taux de financement de 0% à l'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Neon 2000 neuves. ‡ Tarifs mensuels établis d'après la Neon 2000 21D + RDW + WJA. Le premier versement sera exigé. Aucun dépôt de sécurité requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 800 km, au taux de 8¢ le km. Comptant initial ou échange équivalent. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Rachat non requis. ** Le financement/la location exclut l'immatriculation, les assurances des droits sur les pneus neufs, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et les taxes. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Le concessionnaire peut avoir à commander. Pour usage personnel seulement. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photo à titre indicatif seulement. Jeep[™] est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep, du Québec

